



Envois à destination de l'étranger – Clientèle commerciale

Table des matières

Envois à destination de l'étranger

- 4 Introduction
- 5 Offre
- 6 Les envois de lettres
- 7 Les envois de colis

URGENT Business

- 8 Offre de prestations
- 9 Documents d'accompagnement
- 10 Prix
- 11 Rabais et indemnités

Lettre PRIORITY

- 12 Offre de prestations et prix
- 13 A partir de 500 envois: «Envois en nombre»

PostPac International PRIORITY

- 14 Offre de prestations et documents d'accompagnement
- 15 Prix et rabais

Lettre ECONOMY

- 16 Offre de prestations et prix
- 17 A partir de 500 envois: «Envois en nombre»

PostPac International ECONOMY

- 18 Offre de prestations et documents d'accompagnement
- 19 Prix et rabais

Prestations complémentaires

- 20 Recommandé
- 20 Avis de réception
- 20 Remise en main propre
- 21 PRIORITY Plus
- 21 Envoi contre remboursement

SwissPostCard

- 22 Publipostages par cartes postales

Envois spéciaux

- 23 Cécogramme
- 23 Matières dangereuses
- 24 Envois climatiquement neutres

Autres solutions d'expédition

- 25 Marketing Mail International
- 25 Business Mail International
- 25 Business to Consumer International
- 25 Press International
- 25 Swiss Post GLS
- 25 TNT Swiss Post SA

Formulaires douaniers

- 26 Introduction et informations générales
- 27 Récapitulatif des documents d'accompagnement

Documents d'accompagnement

- 28 Etiquette douanière verte CN 22
- 29 Déclaration en douane CN 23
- 30 Déclaration d'exportation
- 31 Lettre de voiture
- 32 Déclaration d'origine ou «déclaration d'origine préférentielle»
- 33 Formulaire douanier EUR.1 ou certificat de circulation des marchandises
- 34 Facture commerciale

Bordereau de dépôt

- 35 Poste aux lettres International

Service Tools

- 36 Bordereau de dépôt Online
- 36 Service Guide Online
- 36 Print & Send
- 37 PP-Generator
- 37 International HolidayCalendar
- 37 International AddressGuide
- 37 International AddressCleaning

Dédouanement à l'importation

- 38 Procédures de dédouanement
- 38 Prix de dédouanement
- 39 Services et prestations complémentaires

Bon à savoir

- 40 Réexpédition
- 41 Renvois de l'étranger
- 42 Adressage et présentation des lettres
- 44 Envois spéciaux
- 45 Affranchissement et emballage des envois à destination de l'étranger
- 46 Dispositions particulières pour les pays limitrophes
- 47 TVA

Contacts

- 48 Service à la clientèle, demandes d'offre et adresses Internet
- 49 Adresses douanières utiles

Zone tarifaire «Europe»

- 50 Liste des pays

Les conditions générales de La Poste Suisse s'appliquent en complément des diverses offres de prestations décrites dans la présente brochure. Elles peuvent être obtenues auprès de chaque office de poste ou sur Internet à l'adresse www.poste.ch/cg. Notre service à la clientèle répond volontiers à toute question: téléphone 0800 888 100, infospi@swisspost.com

Prix valables à compter du 1.4.2010, sous réserve de modifications.

Envois à destination de l'étranger

URGENT, PRIORITY et ECONOMY dans le monde entier

Cette brochure présente l'ensemble de nos offres pour l'expédition de documents et de marchandises dans le monde entier. Vous y trouverez toutes les informations sur les prestations complémentaires (recommandé, avis de réception, PRIORITY Plus, envoi contre remboursement), sur des outils Internet très utiles comme le «Bordereau de dépôt Online» ou d'autres solutions pour la clientèle commerciale.

Vous bénéficiez de l'un des réseaux de distribution les plus denses au monde, de produits et de services d'un haut niveau de qualité ainsi que de solutions à des conditions avantageuses, et ce dans les trois modes d'acheminement URGENT, PRIORITY et ECONOMY.

Notre service de courrier exprès international URGENT propose à tous ceux qui souhaitent envoyer leurs documents ou marchandises par la voie la plus rapide les délais de distribution les plus brefs ainsi que des prestations complémentaires très intéressantes. Ce service d'expédition en mode accéléré est assuré par TNT Swiss Post SA, la co-entreprise que nous avons créée avec TNT Express, société de courrier exprès de dimension internationale (faisant partie de TNT Group).

URGENT: le plus rapide

Pour faire parvenir vos envois dans les meilleurs délais, optez pour le mode d'acheminement le plus rapide. TNT Express distribue vos envois dans plus de 200 pays par la voie la plus rapide: qu'il s'agisse d'un document URGENT Business distribué en Allemagne dans la journée, d'un colis marchandises de 30 kg à livrer en Chine ou de l'expédition de 500 kg de marchandises en Finlande, il n'est pas de courrier exprès international plus rapide au niveau de la Poste (voir pages 8 ss). De plus, URGENT Business est le seul produit international de la Poste permettant un suivi des envois dans le monde entier.

PRIORITY: très rapide

Les envois PRIORITY bénéficient d'un traitement préférentiel dans le monde entier. Grâce à l'extrême densité de notre réseau de distribution, vos documents et marchandises parviennent rapidement à l'autre bout du monde. Autres avantages du mode d'acheminement PRIORITY: le suivi des envois PostPac International PRIORITY et des prestations complémentaires pour les lettres (Recommandé et PRIORITY Plus) à destination des principaux pays.

ECONOMY: très avantageux

Les documents ou marchandises dont la distribution est moins urgente sont acheminés en mode ECONOMY. Une solution qui ménage votre budget tout en vous offrant de nombreuses prestations complémentaires, par exemple «Envois en nombre Lettres», à tout petit prix à partir de 500 envois (voir page 17).

De précieux conseils partout en Suisse

Pour toute question concernant les types d'envois, les pays de destination, les délais d'acheminement ou les prestations complémentaires, vous pouvez vous adresser au personnel de chaque office de poste de Suisse ou appeler notre service à la clientèle au 0800 888 100.

Votre conseiller/conseillère à la clientèle répondra volontiers à vos questions sur les différentes offres, à moins que vous ne préfériez consulter notre site Internet à l'adresse www.poste.ch.



URGENT

Document URGENT Business (page 8)

L'acheminement le plus rapide vers plus de 200 pays

- Documents jusqu'à 5 kg
- Assurance automatique jusqu'à concurrence de CHF 150.– max.
- Emballages (3 tailles) disponibles gratuitement dans les plus grands offices de poste
- Suivi des envois (Track & Trace) dans le monde entier
- Etablissement aisé des lettres de voiture à l'ordinateur¹
- Pas de supplément carburant
- Prise en charge gratuite par TNT Swiss Post SA²
- Distribution avant 9 heures ou 12 heures garantie vers certaines destinations
- Prix nets³
- URGENT Import³

Marchandise URGENT Business (page 8)

L'acheminement le plus rapide vers plus de 200 pays

- Marchandises jusqu'à 30 kg
- Envoi en Multiple Parcel Shipment (MPS) ou en fret jusqu'à 500 kg⁴
- Assurance automatique jusqu'à concurrence de CHF 1000.–
- Assurance optionnelle jusqu'à concurrence de CHF 3000.–
- Suivi des envois (Track & Trace) dans le monde entier
- Etablissement aisé des lettres de voiture à l'ordinateur¹
- Pas de supplément carburant
- Prise en charge gratuite par TNT Swiss Post SA²
- Incoterm DDP
- Prix nets³
- URGENT Import³

PRIORITY PRIORITAIRE

Lettre PRIORITY (page 12)

Un acheminement rapide des lettres importantes vers l'étranger

- Envois jusqu'à 2 kg
- Prestations complémentaires telles que recommandé, avis de réception, remise en main propre, PRIORITY Plus et envoi contre remboursement³
- Suivi des envois (Track & Trace) dans les principaux pays pour les envois en recommandé ou PRIORITY Plus
- Recommandé: assurance jusqu'à concurrence de CHF 150.–

PostPac International PRIORITY (page 14)

Un acheminement rapide des colis aux quatre coins du monde

- Marchandises jusqu'à 30 kg (20 kg vers certains pays)
- Assurance automatique jusqu'à concurrence de CHF 1000.–
- Assurance optionnelle jusqu'à concurrence de CHF 3000.–
- Traitement préférentiel en termes d'acheminement, de dédouanement et de distribution
- Suivi des envois (Track & Trace) dans les principaux pays
- Etablissement aisé des lettres de voiture à l'ordinateur¹

ECONOMY ECONOMIQUE

Lettre ECONOMY (page 16)

Un acheminement moins rapide, mais plus avantageux

- Envois jusqu'à 2 kg
- Prestations complémentaires telles que recommandé, avis de réception, remise en main propre et envoi contre remboursement³
- Suivi des envois (Track & Trace) dans les principaux pays pour les envois en recommandé
- Recommandé: assurance jusqu'à concurrence de CHF 150.–

PostPac International ECONOMY (page 18)

Un moyen économique d'expédier des marchandises non urgentes à l'étranger

- Marchandises jusqu'à 30 kg (20 kg vers certains pays)
- Assurance automatique jusqu'à concurrence de CHF 1000.–
- Assurance optionnelle jusqu'à concurrence de CHF 3000.–
- Envoi contre remboursement³ possible (prestation complémentaire)
- Suivi des envois (Track & Trace) dans les principaux pays
- Etablissement aisé des lettres de voiture à l'ordinateur¹

1 Pour en savoir plus sur les outils Internet «Bordereau de dépôt Online» et «Print & Send»: voir page 36

2 Sujet à restrictions dans les régions périphériques et les zones de montagne

3 Uniquement dans le cadre d'un contrat

4 Uniquement avec prise en charge par TNT Swiss Post SA



Les envois de lettres

Pays, zones tarifaires et délais d'acheminement

Pays	URGENT		PRIORITY PRIORITAIRE		ECONOMY ECONOMIQUE	
	Zone tarifaire URGENT Business	Délai d'acheminement ¹ URGENT Business	Zone tarifaire PRIORITY/ ECONOMY	Délai d'acheminement ¹ PRIORITY/ECONOMY		
Allemagne	1	1	1	2-3	4-8	
Argentine	5	2-4	2	3-5	15-25	
Australie	5	2-4	2	4-5	8-15	
Autriche	1	1-3	1	2-3	4-6	
Belgique	1	1	1	2-3	4-8	
Brésil	5	2-4	2	3-6	15-25	
Bulgarie	2	1-2	1	3-4	6-10	
Canada	3	1-3	2	3-7	10-15	
Corée du Sud	4	2-5	2	4-8	10-15	
Croatie	2	2-4	1	3-6	4-10	
Danemark	2	1-2	1	2-3	4-8	
Espagne	2	1-2 ³	1	2-3	5-10	
Etats-Unis	3	1-3	2	3-7	7-15	
Fédération de Russie	2	3-5	1	3-7	10-20	
Finlande	2	1-2	1	2-3	4-8	
France (sans la Corse)	1	1-2	1	2-3	4-7	
Grande-Bretagne et Irlande du Nord	2	1-2	1	2-3	4-7	
Grèce	2	1-2	1	2-4	6-12	
Hong-Kong	4	2-3	2	3-5	10-15	
Hongrie	2	1-2	1	2-4	5-10	
Inde	4	2-4	2	4-8	15-25	
Irlande	2	1-2	1	2-3	4-8	
Israël	3	2-3	2	3-4	10-15	
Italie (sans Saint-Marin)	1	1-2	1	2-4	5-10	
Japon	4	2-4	2	3-5	10-15	
Luxembourg	1	1	1	2-3	4-7	
Norvège	2	1-2	1	2-3	4-8	
Nouvelle-Zélande	5	3-5	2	4-6	15-20	
Pays-Bas	1	1	1	2-3	4-7	
Pologne	2	1-2	1	2-4	6-10	
Portugal	2	1-2 ²	1	2-3	4-7	
République populaire de Chine	4	3-5	2	3-6	10-20	
République tchèque	2	1-2	1	2-4	5-10	
Suède	2	1-2	1	2-3	4-7	
Singapour	4	2-4	2	3-5	10-15	
Slovénie	2	1-3	1	2-4	5-10	
Taïwan (Chine)	4	3-4	2	3-5	10-15	
Thaïlande	4	2-3	2	3-8	15-25	
Tunisie	3	2-4	2	3-5	7-15	
Turquie	2	1-3	1	3-6	7-10	

Pour les envois URGENT Business, les délais indiqués sont ceux applicables aux zones à forte concentration urbaine, à condition que l'envoi puisse quitter la Suisse le jour du dépôt. Des précisions concernant les délais d'acheminement peuvent être obtenues auprès du service à la clientèle URGENT en composant le 0800 45 45 45 (numéro gratuit) ou sur notre site Internet, à l'adresse www.poste.ch/urgent.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ces pays ou sur d'autres pays auprès de notre service à la clientèle, sur notre site Internet ou auprès de tous les offices de poste. Indications sous réserve de modifications. Une mise à jour de ces informations est par ailleurs disponible dans le Service Guide Online, à l'adresse www.poste.ch/serviceguide.

¹ Délais d'acheminement moyens en jours ouvrables (du lundi au vendredi), jour de distribution non compris

² Délai d'acheminement plus long vers Madère et les Açores

³ Délai d'acheminement plus long vers les Canaries et les Baléares

Les envois de colis

Pays, zones tarifaires, délais d'acheminement et poids maximum

URGENT

PRIORITY
PRIORITAIRE

ECONOMY
ECONOMIQUE

Pays	Zone tarifaire	Code ISO du pays	Délai d'acheminement ¹ et poids maximum ⁴					
			URGENT		PRIORITY		ECONOMY	
Allemagne	1	DE	1	30 kg	2-3	30 kg	4-7	30 kg
Argentine	5	AR	3-6	30 kg	4-8	20 kg	15-25	20 kg
Australie	5	AU	3-5	30 kg	5-8	20 kg	9-15	20 kg
Autriche	1	AT	1-3	30 kg	2-5	30 kg	5-8	30 kg
Belgique	1	BE	1	30 kg	3	30 kg	5-8	30 kg
Brésil	5	BR	3-5	30 kg	5-15	30 kg	16-25	30 kg
Bulgarie	2	BG	2-4	30 kg	3-7	30 kg	8-12	30 kg
Canada	3	CA	2-3	30 kg	5-8	30 kg	8-12	30 kg
Corée du Sud	4	KR	2-6	30 kg	5-8	20 kg	8-12	20 kg
Croatie	2	HR	3-4	30 kg	4-9	30 kg	8-12	30 kg
Danemark	2	DK	1-2	30 kg	3	30 kg	5-7	30 kg
Espagne	2	ES	1-3 ³	30 kg	5	30 kg	7-10	20 kg
Etats-Unis	3	US	2-3	30 kg	4-8	30 kg	11-15	30 kg
Fédération de Russie	2	RU	4-6	30 kg	5-10	20 kg	15-25	20 kg
Finlande	2	FI	1-3	30 kg	3-4	30 kg	8-10	30 kg
France (sans la Corse)	1	FR	1-2	30 kg	2-3	30 kg	5-7	30 kg
Grande-Bretagne et Irlande du Nord	2	GB	1-2	30 kg	3-5	30 kg	6-10	30 kg
Grèce	2	GR	1-3	30 kg	4-7	30 kg	8-15	20 kg
Hong-Kong	4	HK	2-4	30 kg	4-6	30 kg	10-15	30 kg
Hongrie	2	HU	1-3	30 kg	3-4	30 kg	6-10	30 kg
Inde	4	IN	3-5	30 kg	5-12	20 kg	15-25	20 kg
Irlande	2	IE	1-2	30 kg	3	30 kg	6-10	30 kg
Israël	3	IL	3-4	30 kg	4-6	20 kg	10-15	20 kg
Italie (sans Saint-Marin)	1	IT	1-3	30 kg	4-5	30 kg	8-15	30 kg
Japon	4	JP	3-4	30 kg	4-6	30 kg	8-12	30 kg
Luxembourg	1	LU	1	30 kg	3	30 kg	5-7	30 kg
Norvège	2	NO	1-2	30 kg	3-7	30 kg	8-12	30 kg
Nouvelle-Zélande	5	NZ	4-6	30 kg	4-10	30 kg	15-20	30 kg
Pays-Bas	1	NL	1-2	30 kg	3	30 kg	5-8	20 kg
Pologne	2	PL	1-4	30 kg	4-9	20 kg	10-14	20 kg
Portugal	2	PT	1-3 ²	30 kg	4	30 kg	6-12	30 kg
République populaire de Chine	4	CN	3-6	30 kg	4-8	30 kg	15-25	30 kg
République tchèque	2	CZ	1-3	30 kg	3-4	30 kg	8-10	30 kg
Suède	2	SE	1-2	30 kg	4-5	30 kg	6-12	30 kg
Singapour	4	SG	2-5	30 kg	4-6	30 kg	8-12	30 kg
Slovénie	2	SI	1-4	30 kg	3-4	30 kg	7-10	30 kg
Taiwan (Chine)	4	TW	3-5	30 kg	4-6	20 kg	10-15	20 kg
Thaïlande	4	TH	2-6	30 kg	5-10	30 kg	15-25	30 kg
Tunisie	3	TN	2-6	30 kg	5-10	30 kg	15-20	30 kg
Turquie	2	TR	2-6	30 kg	5-10	30 kg	10-20	30 kg

Pour les envois URGENT Business, les délais indiqués sont ceux applicables aux zones à forte concentration urbaine, à condition que l'envoi puisse quitter la Suisse le jour du dépôt. Des précisions concernant les délais d'acheminement peuvent être obtenues auprès du service à la clientèle URGENT en composant le 0800 45 45 45 (numéro gratuit) ou sur notre site Internet, à l'adresse www.poste.ch/urgent.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ces pays ou sur d'autres pays auprès de notre service à la clientèle, sur notre site ou auprès de tous les offices de poste. Indications sous réserve de modifications. Une mise à jour de ces informations est par ailleurs disponible dans le Service Guide Online, à l'adresse www.poste.ch/serviceguide.

1 Délais d'acheminement moyens en jours ouvrables (du lundi au vendredi), jour de distribution non compris

2 Délai d'acheminement plus long vers Madère et les Açores

3 Délai d'acheminement plus long vers les Canaries et les Baléares

4 Marchandise URGENT Business: maximum 30 kg; 500 kg pour les envois en MPS ou en fret

URGENT Business

Le mode d'acheminement le plus rapide pour les documents et les marchandises

Le service de courrier exprès international URGENT de TNT Swiss Post SA, la plus rapide de nos offres, présente les avantages suivants:

- Distribution dans plus de 200 pays
- Suivi des envois dans le monde entier (Track & Trace)
- Traitement simple
- Prix avantageux
- Indemnité pour lettres de voitures établies à l'ordinateur
- Pas de supplément carburant
- Prise en charge gratuite par TNT Swiss Post SA¹
- Distribution avant 9 heures ou 12 heures garantie pour les documents vers certaines destinations
- Envois en MPS (Multiple Parcel Shipment) ou en fret jusqu'à 500 kg²
- Incoterm DDP
- Prix nets³
- URGENT Import³

Documents et marchandises

Qu'est-ce qu'un document?

Tout écrit, qu'il soit manuscrit, dactylographié ou imprimé sur papier, sans valeur marchande et n'excédant pas 5 kg est considéré comme un document. Cette catégorie comprend aussi les classeurs fédéraux (seul le contenu du classeur doit être déclaré). En revanche, les supports de données tels que CD-ROM, clés USB, etc. sont considérés comme des marchandises.

Qu'est-ce qu'une marchandise?

Ce qui n'est pas un document est une marchandise. Le prix marchandises s'applique automatiquement aux envois jusqu'à 30 kg, ou jusqu'à 500 kg dans le cas des envois en MPS ou en fret (excepté les documents URGENT Business jusqu'à 5 kg). Les papiers-valeurs (valeurs A), les billets de banque et les métaux précieux (valeurs B) ainsi que les montres et les bijoux ne sont pas admis dans les envois URGENT Business. Les matières dangereuses, le matériel de guerre, les animaux et les marchandises dont l'importation dans certains pays fait l'objet de restrictions sont également exclus.

En cas de doute, renseignez-vous auprès du service à la clientèle URGENT en composant le 0800 45 45 45 (numéro gratuit).

L'offre de prestations

Limites de poids et de dimensions

Envois de documents

- poids max.: 5 kg

Envois de marchandises déposés au guichet de poste

- poids max.: 30 kg
- dimensions max.: longueur = 150 cm, longueur + pourtour = 300 cm

Envois de marchandises avec prise en charge par TNT (pas de dépôt au guichet)

- Poids max.: 500 kg par envoi
 - en Multiple Parcel Shipment (MPS)
 - max. 70 kg par colis pour l'Europe⁴
 - max. 30 kg par colis pour les autres pays
 - ou en fret
 - max. 500 kg par palette/envoi pour l'Europe⁴
 - autres pays: en MPS, jusqu'à 30 kg par colis
- Dimensions max.:
 - Pays européens: longueur 240 cm, largeur 120 cm, hauteur 150 cm, volume 3 m³ (voir liste des pays d'Europe⁴)
 - Autres pays: longueur 100 cm, largeur 60 cm, hauteur 70 cm, volume 3 m³
 - Les colis doivent pouvoir être empilés. Par ailleurs, les envois non emballés ne peuvent pas être transportés.

Pour les envois simples, des emballages sont à votre disposition en trois formats différents. Ils peuvent être obtenus gratuitement dans les plus grands offices de poste ou via DocuCenter sur www.poste.ch/docucenter. Bien entendu, vous pouvez aussi utiliser vos propres emballages.

- Enveloppe cartonnée URGENT 400 x 300 mm, jusqu'à 500 g
- Pochette 320 x 400 mm
- Pochette 400 x 500 mm

Pour les envois en MPS ou en fret, il existe d'autres cartons d'expédition de diverses dimensions, que vous pouvez commander auprès de votre conseiller/consiglière à la clientèle.



1 Sujet à restrictions dans les régions périphériques et les zones de montagne

2 Uniquement avec prise en charge par TNT Swiss Post SA

3 Dans le cadre d'un contrat

4 Liste des pays d'Europe: Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne (hors îles Canaries), Estonie, Finlande, France, Gibraltar, Grande-Bretagne et Irlande du Nord, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède et Turquie (sous réserve de modifications – pour tout complément d'information appeler le 0800 45 45 45)

Prise en charge par TNT Swiss Post SA

Le prix comprend la prise en charge de vos envois presque partout en Suisse (avec des restrictions pour les régions périphériques et les zones de montagne), du lundi au vendredi, par TNT Swiss Post SA. Il est possible de convenir d'une prise en charge régulière ou de la demander au cas par cas, en appelant le 0800 45 45 45 (numéro gratuit). Lors de chaque demande de prise en charge, veuillez vous munir de votre numéro de référence de facture.

Track & Trace

Tous les envois URGENT Business sont identifiables et localisables grâce à leur code à barres. Pour savoir où se trouve votre envoi à un moment précis, et ce, n'importe où dans le monde, il vous suffit d'appeler le service à la clientèle URGENT, en composant le 0800 45 45 45 (numéro gratuit). Vous pouvez également obtenir cette information sur Internet, à l'adresse www.poste.ch/trackandtrace ou www.tntswisspost.com.

Garantie de distribution pour les documents

- Distribution avant 9 heures dans les principales villes d'Europe (moyennant un supplément de CHF 50.–)
- Distribution avant 12 heures dans les principales villes du monde (moyennant un supplément de CHF 35.–)
- Supplément assorti d'une clause de garantie de remboursement

Pour connaître les destinations concernées, veuillez appeler le service à la clientèle URGENT au 0800 45 45 45 (numéro gratuit). Les envois seront de préférence pris en charge par TNT Swiss Post SA.

Incoterms

A l'exportation, les envois de marchandises peuvent être assujettis à des droits de douane ou à la TVA. Dans le cadre de la prestation complémentaire Incoterms, les conditions de paiement de ces taxes sont clairement définies:

- Incoterm DDU (rendu droits non acquittés): l'expéditeur prend en charge les frais de transport et le destinataire s'acquitte des droits de douane et de la TVA. Incoterm DDU fait partie de l'offre standard.
- Incoterm DDP (rendu droits acquittés): l'expéditeur prend en charge les frais de transport, les droits de douane et la TVA. Le décompte est établi par TNT Swiss Post SA. Un supplément est appliqué, dont le montant dépend du volume des envois.

Responsabilité et assurance complémentaire

Les envois de documents sont assurés automatiquement et sans supplément jusqu'à concurrence de CHF 150.–.

Les envois de marchandises sont assurés automatiquement et sans supplément contre la perte et l'endommagement jusqu'à concurrence de CHF 1000.–. L'assurance complémentaire est avantageuse: le supplément de CHF 15.– permet de couvrir les pertes et les avaries de marchandises jusqu'à concurrence de CHF 3000.–.

Délais d'acheminement

Pour connaître les délais d'acheminement des envois URGENT Business, veuillez vous reporter au tableau de la page 6/7. Vous pouvez également les consulter en détail sur Internet, à l'adresse www.poste.ch/urgent ou interroger le service à la clientèle URGENT en composant le 0800 45 45 45 (numéro gratuit).

Les délais d'acheminement publiés sont applicables aux agglomérations et centres économiques, à condition que l'envoi puisse quitter la Suisse le jour du dépôt.

Documents d'accompagnement importants pour l'exportation

Tous les envois URGENT Business doivent être accompagnés d'une lettre de voiture.

De plus, tous les envois de marchandises URGENT Business doivent être accompagnés d'une facture commerciale en double exemplaire. Le cas échéant, une déclaration d'origine préférentielle (simple déclaration d'origine ou formulaire EUR.1) sera également exigée.

Vous pouvez aisément établir vos documents d'expédition à l'ordinateur grâce aux outils Internet «Bordereau de dépôt Online» et «Print & Send». Vous trouverez des informations complémentaires à ce sujet à la page 36.

Pour en savoir plus sur les documents d'accompagnement requis et les dispositions douanières, reportez-vous à la page 26 de cette brochure.

Contrat URGENT Business

Prix nets

Les clients justifiant de volumes de dépôt réguliers peuvent, dans le cadre d'un contrat, bénéficier de prix nets calculés en fonction du volume annuel ou de prix personnalisés pour les volumes plus importants.

Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez vous adresser à votre conseiller/conseillère à la clientèle.

URGENT Import

La prestation URGENT Import peut également être utilisée dans le cadre d'un contrat. Sur plus de 200 pays à partir desquels des envois URGENT sont importés en Suisse, près de 160 autorisent le paiement des coûts de transport par le destinataire, ce qui est tout particulièrement intéressant pour les entreprises suisses qui disposent de filiales ou de partenaires commerciaux à l'étranger. Cette solution vous offre les avantages suivants:

- vous payez les mêmes prix qu'à l'exportation et ceux-ci sont calculés en fonction du poids ou, exceptionnellement, du poids volumétrique,
- la prise en charge par TNT dans le pays d'origine est gratuite,
- pas de supplément carburant,
- pas de supplément pour une distribution dans les régions périphériques.

Prix des envois de documents URGENT Business

kg	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5
0,5	49.–	56.–	72.–	80.–	88.–
1	56.–	61.–	80.–	94.–	104.–
1,5	62.–	67.–	86.–	109.–	120.–
2	69.–	72.–	93.–	124.–	135.–
2,5	82.–	89.–	110.–	149.–	166.–
3	94.–	105.–	126.–	174.–	196.–
3,5	102.–	116.–	135.–	193.–	216.–
4	109.–	127.–	144.–	212.–	236.–
4,5	116.–	134.–	154.–	232.–	260.–
5	123.–	142.–	164.–	251.–	284.–

Prix en CHF

Les documents de plus de 5 kg sont expédiés au tarif marchandises.

Prix des envois de marchandises URGENT Business

kg	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5
0,5	65.–	70.–	85.–	103.–	111.–
1	72.–	75.–	95.–	119.–	130.–
1,5	77.–	82.–	102.–	130.–	144.–
2	82.–	88.–	108.–	142.–	157.–
2,5	88.–	96.–	117.–	158.–	177.–
3	94.–	105.–	126.–	174.–	196.–
3,5	102.–	116.–	135.–	193.–	216.–
4	109.–	127.–	144.–	212.–	236.–
4,5	116.–	134.–	154.–	232.–	260.–
5	123.–	142.–	164.–	251.–	284.–
6	129.–	150.–	173.–	268.–	303.–
7	134.–	158.–	182.–	285.–	322.–
8	140.–	166.–	192.–	303.–	341.–
9	146.–	174.–	201.–	320.–	360.–
10	152.–	182.–	211.–	337.–	378.–
11	160.–	193.–	225.–	360.–	407.–
12	168.–	203.–	240.–	384.–	436.–
13	177.–	214.–	254.–	407.–	465.–
14	185.–	225.–	269.–	430.–	494.–
15	193.–	236.–	284.–	453.–	523.–
16	202.–	247.–	298.–	479.–	549.–
17	210.–	259.–	313.–	504.–	575.–
18	219.–	270.–	327.–	530.–	600.–
19	228.–	281.–	342.–	555.–	626.–
20	236.–	293.–	357.–	580.–	652.–
21	245.–	305.–	371.–	603.–	679.–
22	253.–	317.–	386.–	625.–	705.–
23	262.–	329.–	400.–	647.–	732.–
24	271.–	341.–	415.–	669.–	759.–
25	279.–	353.–	429.–	691.–	785.–
26	288.–	364.–	441.–	721.–	814.–
27	297.–	376.–	453.–	751.–	842.–
28	306.–	387.–	465.–	781.–	871.–
29	315.–	399.–	477.–	811.–	899.–
30	324.–	411.–	489.–	841.–	928.–
par kg supplémentaire	6.80	8.80	9.–	21.40	23.80

Prix en CHF

Rabais et indemnités

Rabais sur le chiffre d'affaires

A partir de certains montants de chiffre d'affaires mensuels, vous bénéficiez automatiquement des rabais suivants (ne s'appliquent pas aux prix nets):

Chiffre d'affaires en CHF/mois ¹	Rabais
à partir de 500.–	5 %
à partir de 1000.–	8 %
à partir de 1500.–	10 %
à partir de 2000.–	12 %

Dans les cas de volumes de dépôts réguliers, il est possible de convenir de prix nets très intéressants. Pour en savoir plus sur ce point, reportez-vous à la page 10.

Indemnité pour lettres de voiture établies à l'ordinateur

Une indemnité de CHF 3.– par envoi est accordée pour tout dépôt d'envoi URGENT Business accompagnés d'une lettre de voiture établie à l'ordinateur. La déduction est automatiquement appliquée par l'outil utilisé (par ex. «Bordereau de dépôt Online» ou «Print & Send») pour l'établissement de la lettre de voiture, sur laquelle figurera le prix net, incluant la remise. L'indemnité pour lettres de voiture établies à l'ordinateur est accordée sur les tarifs de base comme sur les prix contractuels. Elle est automatiquement prise en compte dans la facture.

Modes de paiement

Vous choisissez la formule qui vous convient le mieux:

- Débit de votre compte postal
- Facturation mensuelle

¹ Chiffre d'affaires mensuel cumulé Documents et Marchandises URGENT Business avant déduction éventuelle de l'indemnité pour lettres de voiture établies à l'ordinateur, sans prestations complémentaires

Lettre PRIORITY

Un acheminement rapide en toutes circonstances

L'offre de prestations

Les lettres PRIORITY parviennent rapidement à l'étranger. Très souple, ce mode d'acheminement offre des prestations complémentaires telles que recommandé, avis de réception, PRIORITY Plus, etc. (voir pages 20 et 21).

Identification de l'envoi

Collez une étiquette bleue (disponible dans tous les offices de poste) sur votre envoi ou portez-y la mention PRIORITY ou PRIORITAIRE.

Délais d'acheminement des lettres PRIORITY

Reportez-vous au tableau de la page 6 pour connaître les délais d'acheminement des lettres PRIORITY.

Vous pouvez également vous renseigner auprès d'un office de poste, consulter le Service Guide Online à l'adresse www.poste.ch/serviceguide ou contacter notre service à la clientèle en composant le 0800 888 100.

Prix PRIORITY

Format		Europe*	Autres pays
Lettre standard jusqu'au format B5 (250 × 176 mm), 20 mm d'épaisseur, 100 g max.	1– 20 g	1.40	1.90
	21– 50 g	2.60	3.80
	51– 100 g	3.70	5.–
Grande lettre jusqu'au format B4 (353 × 250 mm), 20 mm d'épaisseur, 1000 g max.	1– 100 g	4.30	5.80
	101– 250 g	7.–	9.50
	251– 500 g	12.50	16.–
	501– 1000 g	17.–	25.50
Maxilette Longueur + largeur + hauteur = 90 cm max. (aucune dimension supérieure à 60 cm) Rouleaux: longueur + 2 × diamètre = 104 cm max. (longueur max. = 90 cm) Poids max. 2 kg	1– 500 g	14.–	20.–
	501– 1000 g	20.–	32.–
	1001– 2000 g	32.–	44.–

Prix en CHF

Supplément pour envois spéciaux: 15 centimes (voir page 44)

* Liste complète des pays européens: voir page 50

Remarque

Des conditions encore plus avantageuses sont proposées à partir de 500 envois par dépôt. Pour en savoir plus sur l'offre «Envois en nombre Lettres», reportez-vous à la page 13, consultez notre site Internet ou adressez-vous à votre conseiller/conseillère à la clientèle.

Conseil

Pour permettre un acheminement rapide, veillez à adresser correctement votre envoi. Vous trouverez des informations détaillées en pages 42 et 43.

Lettre **PRIORITY**

A partir de 500 envois: «Envois en nombre»

L'offre de prestations

Pour envoyer rapidement et en toute simplicité plus de 500 lettres par dépôt à l'étranger, optez pour la prestation «Envois en nombre»: vos envois parviendront à destination dans les mêmes délais qu'une lettre PRIORITY isolée (voir page 6).

Les 500 envois peuvent être de plusieurs formats et être acheminés vers des zones tarifaires différentes. Si vous déposez moins de 500 envois et que vous souhaitez néanmoins profiter de l'offre «Envois en nombre», un supplément de CHF 0.70 par envoi manquant vous sera facturé.

Rabais

Des rabais sont consentis pour les dépôts excédant certaines sommes:

à partir de CHF 2 500.– par dépôt 5 % de rabais
à partir de CHF 5 000.– par dépôt 10 % de rabais
à partir de CHF 10 000.– par dépôt 12 % de rabais

Préparation des envois

Les envois doivent être triés en fonction des trois formats et des trois zones tarifaires avant le dépôt. Les envois en nombre doivent être revêtus de la mention «P.P.». L'utilisation de timbres ou d'empreintes de systèmes d'affranchissement n'est pas autorisée (voir page 45).

Dépôt

Le formulaire «Bordereau de dépôt poste aux lettres adressée International» (form. 219.16) doit être utilisé pour chaque dépôt. Il est disponible dans tous les offices de poste ou peut être aisément rempli et imprimé sur Internet avec l'outil «Bordereau de dépôt Online» à l'adresse www.poste.ch/bordereaudedepot.

Prix «Envois en nombre» PRIORITY

Format	Allemagne	Europe* (hors Allemagne)	Autres pays
Lettre standard max. 250 x 176 x 20 mm, max. 100 g	0.80 + 22.–	0.90 + 13.–	0.80 + 22.–
Grande lettre max. 353 x 250 x 20 mm, max. 1000 g	3.– + 3.–	2.– + 12.–	1.70 + 18.50
Maxilette Longueur + largeur + hauteur = 90 cm max. (aucune dimension supérieure à 60 cm) Rouleaux: longueur + 2 x diamètre = 104 cm max. (longueur max. = 90 cm) Poids max. 2 kg	3.– + 10.–	3.30 + 12.50	3.30 + 20.–

Prix en CHF par envoi et par kg

Supplément pour envois spéciaux: 15 centimes (voir page 44)

* Liste complète des pays européens: voir page 50

Le prix diffère selon le format de l'envoi (lettre standard, grande lettre ou maxilette); il comprend un prix par envoi et un prix par kg.

PostPac International PRIORITY

Acheminement rapide dans le monde entier

L'offre de prestations

PostPac International PRIORITY est le mode d'acheminement idéal pour les envois rapides de colis vers l'étranger.

Colis standard

Poids max.: 30 kg (20 kg pour certains pays)
Dimensions max.: 100 x 60 x 60 cm
(longueur x largeur x hauteur)
Les colis plus grands peuvent être déposés comme «Encombrant» (voir colonne de droite).
Dimensions min.: 25 x 18 cm
Rouleaux: longueur + 2 x diamètre = 40 cm
(longueur = 25 cm min.)
Pochettes: 320 x 400 mm ou 400 x 500 mm
(très pratiques pour les envois de petite taille; disponibles dans tous les offices de poste)

Track & Trace

Le service Track & Trace permet de suivre les envois à destination de nombreux pays. Vous pouvez ainsi localiser vos envois à un moment précis ou savoir quand ils arrivent à destination.

Vous trouverez de plus amples informations sur le service Track & Trace et la liste des pays concernés sur notre site Internet à l'adresse www.poste.ch/trackandtrace.

Responsabilité et assurance complémentaire

En cas de perte ou d'endommagement, le contenu des PostPac International PRIORITY est assuré automatiquement jusqu'à concurrence de CHF 1000.–. Il est également possible de souscrire une assurance complémentaire, très avantageuse: pour CHF 15.– de plus, le contenu des colis est assuré jusqu'à concurrence de CHF 3000.– en cas de perte ou d'endommagement.

Conseil

Vous pouvez aussi utiliser le canal des lettres pour vos envois de marchandises jusqu'à 2 kg. Consultez notre offre Lettre PRIORITY à la page 12.

Encombrant

Sont considérés comme envois encombrants:

- les envois dépassant les dimensions maximales des colis standard (100 x 60 x 60 cm)¹,
- les envois avec une étiquette-adresse volante (même ceux qui ne dépassent pas les dimensions standard),
- les envois non emballés (même ceux qui ne dépassent pas les dimensions standard), par ex. les sacs de sport ou de voyage, les pneus, les valises trolley, etc.

Supplément au prix ordinaire de transport: CHF 15.–

Ces colis doivent être caractérisés spécialement au moyen de l'étiquette gommée «Encombrant» (form. 239.03). Par ailleurs, il y a lieu de marquer d'une croix la mention «Encombrant» sur la lettre de voiture.

Délais d'acheminement des colis PRIORITY

Reportez-vous au tableau de la page 7 pour connaître les délais d'acheminement des PostPac International PRIORITY. Vous pouvez également vous renseigner auprès d'un office de poste, consulter le Service Guide Online à l'adresse www.poste.ch/serviceguide ou contacter notre service à la clientèle en composant le 0800 888 100.

Documents d'accompagnement importants pour l'exportation

Chaque PostPac International PRIORITY doit être accompagné d'une lettre de voiture et, selon le pays de destination, d'une facture commerciale en double exemplaire. Le cas échéant, une déclaration d'origine préférentielle (simple déclaration d'origine ou formulaire EUR.1) peut aussi être exigée.

Vous pouvez établir aisément votre lettre de voiture et votre facture commerciale à l'ordinateur grâce aux outils Internet «Bordereau de dépôt Online» et «Print & Send» (pour plus d'informations, se reporter à la page 36).

Pour en savoir plus sur les documents d'accompagnement nécessaires et les dispositions douanières, consultez la page 26 de cette brochure.

¹ Les dimensions spécifiques aux différents pays (voir le Service Guide Online à l'adresse www.poste.ch/serviceguide) ne doivent toutefois pas être dépassées.

Contrat PostPac International

Les clients justifiant d'un chiffre d'affaires annuel cumulé PostPac International PRIORITY et ECONOMY d'au minimum CHF 5000.– se voient proposer des prix nets dans le cadre d'un contrat. Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez vous adresser à votre conseiller/conseillère à la clientèle.

Envois exclus

Les matières dangereuses, les animaux (à l'exception des abeilles, des sangsues et des parasites), les billets de banque/métaux précieux (valeurs B), les armes, accessoires d'armes et munitions ainsi que les marchandises faisant l'objet de restrictions à l'importation dans certains pays sont exclus. En cas de doute, renseignez-vous auprès de notre service à la clientèle en composant le 0800 888 100.

Prix PostPac International PRIORITY

kg	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5
jusqu'à 2	41.–	48.–	52.–	59.–	71.–
5	51.–	61.–	73.–	91.–	109.–
10	59.–	75.–	103.–	133.–	164.–
15	70.–	93.–	128.–	185.–	226.–
20	75.–	105.–	164.–	234.–	302.–
25	81.–	123.–	185.–	271.–	364.–
30	86.–	133.–	205.–	299.–	415.–

Prix en CHF

Rabais et indemnités

Rabais sur le chiffre d'affaires

A partir de certains montants de chiffre d'affaires mensuels, vous bénéficiez automatiquement des rabais suivants (ne s'appliquent pas aux prix nets):

Chiffre d'affaires en CHF/mois ¹	Rabais
à partir de 500.–	4 %
à partir de 1000.–	5 %
à partir de 1500.–	6 %
à partir de 2000.–	7 %
à partir de 2500.–	8 %
à partir de 3000.–	9 %
à partir de 3500.–	10 %
à partir de 4000.–	12 %
à partir de 5000.–	14 %
à partir de 6000.–	15 %

Indemnité pour lettres de voiture établies à l'ordinateur

Une indemnité de CHF 3.– par envoi est accordée pour tout dépôt d'envois PostPac International PRIORITY accompagnés d'une lettre de voiture établie à l'ordinateur. La déduction est automatiquement appliquée par l'outil utilisé (par ex. «Bordereau de dépôt Online» ou «Print & Send») pour l'établissement de la lettre de voiture, sur laquelle figurera le prix net, incluant la remise. L'indemnité pour lettres de voiture établies à l'ordinateur est accordée sur les tarifs de base comme sur les prix contractuels. Elle est automatiquement prise en compte dans la facture.

Paielement

Vous pouvez choisir l'un des modes de paiement suivants:

- Débit de votre compte postal
- Facture mensuelle

¹ Chiffre d'affaires mensuel cumulé PostPac International PRIORITY et ECONOMY, avant déduction éventuelle de l'indemnité pour lettres de voiture établies à l'ordinateur, sans prestations complémentaires

Lettre ECONOMY

La solution avantageuse

L'offre de prestations

ECONOMY est une alternative avantageuse pour vos lettres à destination de l'étranger. Les envois ECONOMY ne requièrent aucune identification particulière.

Ce mode d'acheminement vous permet par ailleurs de bénéficier de prestations complémentaires pratiques (voir pages 20 et 21).

Si vos envois peuvent attendre quelques jours de plus, optez pour ECONOMY et réalisez d'importantes économies.

Délais d'acheminement des lettres ECONOMY

Reportez-vous au tableau de la page 6 pour connaître les délais d'acheminement des lettres ECONOMY.

Vous pouvez également vous renseigner auprès d'un office de poste, consulter le Service Guide Online à l'adresse www.poste.ch/serviceguide ou contacter notre service à la clientèle en composant le 0800 888 100.

Prix ECONOMY

Format		Europe*	Autres pays
Lettre standard jusqu'au format B5 (250 x 176 mm), 20 mm d'épaisseur, 100 g max.	1– 20 g	1.30	1.60
	21– 50 g	2.20	2.80
	51– 100 g	2.90	3.60
Grande lettre jusqu'au format B4 (353 x 250 mm), 20 mm d'épaisseur, 1000 g max.	1– 100 g	3.80	4.20
	101– 250 g	4.90	6.30
	251– 500 g	8.50	9.50
	501– 1000 g	10.50	15.–
Maxilette Longueur + largeur + hauteur = 90 cm max. (aucune dimension supérieure à 60 cm) Rouleaux: longueur + 2 x diamètre = 104 cm max. (longueur max. = 90 cm) Poids max. 2 kg	1– 500 g	9.50	12.–
	501– 1000 g	12.50	18.–
	1001– 2000 g	24.–	32.–

Prix en CHF

Supplément pour envois spéciaux: 15 centimes (voir page 44)

* Liste complète des pays européens: voir page 50

Remarque

Des conditions encore plus avantageuses sont proposées à partir de 500 envois par dépôt. Pour en savoir plus sur l'offre «Envois en nombre Lettres», reportez-vous à la page 17, consultez notre site Internet ou adressez-vous à votre conseiller/conseillère à la clientèle.

Conseil

Pour permettre un acheminement rapide, veillez à adresser correctement votre envoi. Vous trouverez des informations détaillées en pages 42 et 43.

Lettre ECONOMY

A partir de 500 envois: «Envois en nombre»

L'offre de prestations

Pour envoyer à un prix avantageux et en toute simplicité plus de 500 lettres par dépôt à l'étranger, optez pour la prestation «Envois en nombre»: vos envois parviendront à destination dans les mêmes délais qu'une lettre ECONOMY isolée (voir page 6).

Les 500 envois peuvent être de plusieurs formats et être acheminés vers des zones tarifaires différentes. Si vous déposez moins de 500 envois et que vous souhaitez néanmoins profiter de l'offre «Envois en nombre», un supplément de CHF 0.70 par envoi manquant vous sera facturé.

Rabais

Des rabais sont consentis pour les dépôts excédant certaines sommes:

à partir de CHF 2 500.– par dépôt 5 % de rabais

à partir de CHF 5 000.– par dépôt 10 % de rabais

à partir de CHF 10 000.– par dépôt 12 % de rabais

Préparation des envois

Les envois doivent être triés en fonction des trois formats et des trois zones tarifaires avant le dépôt. Les envois en nombre doivent être revêtus de la mention «P.P.». L'utilisation de timbres ou d'empreintes de systèmes d'affranchissement n'est pas autorisée (voir page 45).

Dépôt

Le formulaire «Bordereau de dépôt poste aux lettres adressée International» (form. 219.16) doit être utilisé pour chaque dépôt. Il est disponible dans tous les offices de poste ou peut être aisément rempli et imprimé sur Internet avec l'outil «Bordereau de dépôt Online» à l'adresse www.poste.ch/bordereaudedepot.

Prix «Envois en nombre» ECONOMY

Format	Allemagne	Europe* (hors Allemagne)	Autres pays
Lettre standard max. 250 x 176 x 20 mm, max. 100 g	0.70 + 20.–	0.70 + 12.–	0.70 + 12.–
Grande lettre max. 353 x 250 x 20 mm, max. 1000 g	2.70 + 2.–	1.60 + 9.50	1.60 + 13.–
Maxilette Longueur + largeur + hauteur = 90 cm max. (aucune dimension supérieure à 60 cm) Rouleaux: longueur + 2 x diamètre = 104 cm max. (longueur max. = 90 cm) Poids max. 2 kg	2.90 + 9.–	2.70 + 10.–	3.– + 13.–

Prix en CHF par envoi et par kg

Supplément pour envois spéciaux: 15 centimes (voir page 44)

* Liste complète des pays européens: voir page 50

Le prix diffère selon le format de l'envoi (lettre standard, grande lettre ou maxilette); il comprend un prix par envoi et un prix par kg.

PostPac International ECONOMY

La solution avantageuse pour un acheminement dans le monde entier

L'offre de prestations

Il est possible de faire acheminer les envois moins urgents de manière avantageuse, mais néanmoins rapide. En effet, des délais d'acheminement sont également définis pour les PostPac International ECONOMY (voir tableau à la page 7).

Colis standard

Poids max.: 30 kg (20 kg pour certains pays)
Dimensions max.: 100 × 60 × 60 cm
(longueur × largeur × hauteur)
Les colis plus grands peuvent être déposés comme «Encombrant» (voir colonne de droite)
Dimensions min.: 25 × 18 cm
Rouleaux: longueur + 2 × diamètre = 40 cm
(longueur min. = 25 cm)
Pochettes: 320 × 400 mm ou 400 × 500 mm
(très pratiques pour les envois de petite taille; disponibles dans tous les offices de poste)

Track & Trace

Le service Track & Trace permet de suivre les envois à destination de nombreux pays. Vous pouvez ainsi localiser vos envois à un moment précis ou savoir quand ils arrivent à destination.

Vous trouverez de plus amples informations sur le service Track & Trace et la liste des pays concernés à l'adresse www.poste.ch/trackandtrace.

Responsabilité et assurance complémentaire

En cas de perte ou d'endommagement, le contenu des PostPac International ECONOMY est assuré automatiquement jusqu'à concurrence de CHF 1000.–. Il est également possible de souscrire une assurance complémentaire, très avantageuse: pour CHF 15.– de plus, le contenu des colis est assuré jusqu'à concurrence de CHF 3000.– en cas de perte ou d'endommagement.

Conseil

Vous pouvez aussi utiliser le canal des lettres pour vos envois de marchandises jusqu'à 2 kg. Consultez notre offre Lettre ECONOMY à la page 16.

Encombrant

Sont considérés comme envois encombrants:

- les envois dépassant les dimensions maximales des colis standard (100 × 60 × 60 cm)¹,
- les envois avec une étiquette-adresse volante (même ceux qui ne dépassent pas les dimensions standard),
- les envois non emballés (même ceux qui ne dépassent pas les dimensions standard), par ex. les sacs de sport ou de voyage, les pneus, les valises trolley, etc.

Supplément au prix ordinaire de transport: CHF 15.–

Ces colis doivent être caractérisés spécialement au moyen de l'étiquette gommée «Encombrant» (form. 239.03). Par ailleurs, il y a lieu de marquer d'une croix la mention «Encombrant» sur la lettre de voiture.

Délais d'acheminement des colis ECONOMY

Reportez-vous au tableau de la page 7 pour connaître les délais d'acheminement des PostPac International ECONOMY. Vous pouvez également vous renseigner auprès d'un office de poste, consulter le Service Guide Online à l'adresse www.poste.ch/serviceguide ou contacter notre service à la clientèle en composant le 0800 888 100.

Documents d'accompagnement importants pour l'exportation

Chaque PostPac International ECONOMY doit être accompagné d'une lettre de voiture et, selon le pays de destination, d'une facture commerciale en double exemplaire. Le cas échéant, une déclaration d'origine préférentielle (simple déclaration d'origine ou formulaire EUR.1) peut aussi être exigée.

Vous pouvez établir aisément votre lettre de voiture et votre facture commerciale à l'ordinateur grâce aux outils Internet «Bordereau de dépôt Online» et «Print & Send» (voir page 36).

Pour en savoir plus sur les documents d'accompagnement nécessaires et les dispositions douanières, consultez la page 26 de cette brochure.

¹ Les dimensions spécifiques aux différents pays (voir le Service Guide Online à l'adresse www.poste.ch/serviceguide) ne doivent toutefois pas être dépassées.

Contrat PostPac International

Les clients justifiant d'un chiffre d'affaires annuel cumulé PostPac International PRIORITY et ECONOMY d'au minimum CHF 5000.– se voient proposer des prix nets dans le cadre d'un contrat. Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez vous adresser à votre conseiller/conseillère à la clientèle.

Envois exclus

Les matières dangereuses, les animaux (à l'exception des abeilles, des sangsues et des parasites), les billets de banque/métaux précieux (valeurs B), les armes, accessoires d'armes et munitions ainsi que les marchandises faisant l'objet de restrictions à l'importation dans certains pays sont exclus. En cas de doute, renseignez-vous auprès de notre service à la clientèle en composant le 0800 888 100.

Prix PostPac International ECONOMY

kg	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone
jusqu'à 2	37.–	41.–	45.–	49.–	53.–
5	45.–	53.–	58.–	65.–	77.–
10	49.–	64.–	77.–	92.–	113.–
15	54.–	74.–	101.–	123.–	154.–
20	59.–	85.–	113.–	154.–	185.–
25	64.–	95.–	138.–	180.–	216.–
30	69.–	105.–	164.–	204.–	252.–

Prix en CHF

Rabais et indemnités

Rabais sur le chiffre d'affaires

A partir de certains montants de chiffre d'affaires mensuels, vous bénéficiez automatiquement des rabais suivants (ne s'appliquent pas aux prix nets):

Chiffre d'affaires en CHF/mois ¹	Rabais
à partir de 500.–	4 %
à partir de 1000.–	5 %
à partir de 1500.–	6 %
à partir de 2000.–	7 %
à partir de 2500.–	8 %
à partir de 3000.–	9 %
à partir de 3500.–	10 %
à partir de 4000.–	12 %
à partir de 5000.–	14 %
à partir de 6000.–	15 %

Indemnité pour lettres de voiture établies à l'ordinateur

Une indemnité de CHF 3.– par envoi est accordée pour tout dépôt d'envois PostPac International ECONOMY accompagnés d'une lettre de voiture établie à l'ordinateur. La déduction est automatiquement appliquée par l'outil utilisé (par ex. «Bordereau de dépôt Online» ou «Print & Send») pour l'établissement de la lettre de voiture, sur laquelle figurera le prix net, incluant la remise. L'indemnité pour lettres de voiture établies à l'ordinateur est accordée sur les tarifs de base comme sur les prix contractuels. Elle est automatiquement prise en compte dans la facture.

Paielement

Vous pouvez choisir l'un des modes de paiement suivants:

- Débit du compte postal
- Facture mensuelle

¹ Chiffre d'affaires mensuel cumulé PostPac International PRIORITY et ECONOMY, avant déduction éventuelle de l'indemnité pour lettres de voiture établies à l'ordinateur, sans prestations complémentaires

Prestations complémentaires

Recommandé, avis de réception et remise en main propre

Recommandé

L'offre de prestations

Les lettres PRIORITY et ECONOMY peuvent être envoyées en recommandé à destination de tous les pays. L'expéditeur reçoit gratuitement un récépissé lors du dépôt de son envoi. En cas de perte ou d'endommagement, le dédommagement maximal est de CHF 150.–. L'expédition de billets de banque et de métaux précieux (valeurs B) n'est pas admise.

Certains pays proposent le suivi des envois en recommandé (Track & Trace). Vous trouverez la liste des pays concernés sur le site www.poste.ch/trackandtrace.

Condition pour d'autres prestations complémentaires

Les prestations complémentaires suivantes requièrent l'envoi en recommandé:

- Avis de réception
- Remise en main propre
- Envoi contre remboursement. Cette prestation complémentaire est uniquement possible dans le cadre d'un contrat approprié (voir page 21).

Attention, l'envoi en recommandé n'est pas compatible avec la prestation complémentaire PRIORITY Plus (voir page 21).

Identification de l'envoi

Vous devez identifier votre envoi au moyen de l'étiquette code à barres «Recommandé». Les envois dont l'adresse est écrite au crayon ou ne comporte que des initiales ne sont pas acceptés.



Prix «Recommandé»

En sus du prix d'une lettre PRIORITY ou ECONOMY

CHF 6.–

Avis de réception

L'offre de prestations

L'avis de réception est proposé pour les lettres PRIORITY et ECONOMY envoyées en recommandé à destination de tous les pays. Lors de la distribution, il est signé par le destinataire ou par toute autre personne habilitée selon la législation du pays, puis renvoyé à l'expéditeur à titre de justificatif de distribution.

Identification de l'envoi

Apposez l'étiquette «Avis de réception» sur l'envoi, puis collez l'avis de réception dûment complété au verso (étiquette et «Avis de réception» disponibles dans tous les offices de poste).

Prix «Avis de réception»

En sus du prix d'une lettre PRIORITY ou ECONOMY en recommandé

CHF 3.–

Remise en main propre

L'offre de prestations

Si vous souhaitez que votre envoi en recommandé soit réceptionné dans le pays de destination par une personne déterminée et par elle seule, optez pour un envoi PRIORITY ou ECONOMY avec remise en main propre. Cette prestation n'est pas proposée à destination de tous les pays ou doit être parfois liée à la prestation «Avis de réception». Pour en savoir plus, rendez-vous à l'adresse www.poste.ch/serviceguide ou adressez-vous à votre office de poste.

Identification de l'envoi

Portez sur votre envoi la mention «A remettre en main propre» au-dessus de l'adresse du destinataire, ou toute autre mention équivalente dans la langue du pays de destination et écrivez le prénom et le nom du destinataire en toutes lettres dans l'adresse.

Prix «Remise en main propre»

En sus du prix d'une lettre PRIORITY ou ECONOMY en recommandé

CHF 6.–

Prestations complémentaires

PRIORITY Plus et envoi contre remboursement

PRIORITY Plus

L'offre de prestations

Les lettres PRIORITY Plus bénéficient d'un traitement préférentiel par rapport aux lettres PRIORITY. Le suivi électronique des envois (Track & Trace) est proposé pour la plupart des pays européens. Vous accéderez au service de suivi des envois et à la liste des pays concernés en allant sur notre site Internet, à l'adresse www.poste.ch/trackandtrace.

PRIORITY Plus n'est pas compatible avec les prestations «Recommandé» (distribution contre signature et responsabilité), «Avis de réception», «Remise en main propre» ou «Envoi contre remboursement».

Identification de l'envoi

Glissez vos documents dans la pochette ad hoc (format B4) et/ou apposez une étiquette code à barres «PRIORITY Plus» sur votre envoi (voir illustration ci-dessous). Etiquettes et pochettes sont disponibles gratuitement dans les plus grands offices de poste.



Prix PRIORITY Plus

En sus du prix d'une lettre PRIORITY CHF 5.–

Veuillez tenir compte du fait que PRIORITY Plus n'est pas proposé pour tous les pays. Consultez le Service Guide Online à l'adresse www.poste.ch/serviceguide ou contactez notre service à la clientèle en composant le 0800 888 100.

Envoi contre remboursement avec inscription au crédit d'un compte postal en Suisse

L'offre de prestations

Les lettres recommandées PRIORITY et ECONOMY, ainsi que les PostPac International ECONOMY, peuvent être expédiés contre remboursement. L'envoi contre remboursement n'est remis à son destinataire que lorsque celui-ci s'est acquitté du montant dû, lors de sa distribution. Cette prestation complémentaire n'est pas proposée à destination de tous les pays. Pour plus d'informations, consultez notre site Internet à l'adresse www.poste.ch/serviceguide. Le montant du remboursement doit être indiqué en francs suisses. Veuillez noter que le compte postal doit être au même nom que celui de la personne ou de l'entreprise qui figure dans l'adresse de l'expéditeur.

Identification de l'envoi

Les envois contre remboursement sont identifiés par une étiquette jaune «Remboursement» et doivent être accompagnés du formulaire 413.08 «Mandat de remboursement international». Cette étiquette doit également être apposée sur la lettre de voiture des colis.



Prix des envois contre remboursement

La prestation complémentaire «Remboursement» ne peut être utilisée que dans le cadre d'un contrat. Pour obtenir des précisions à ce sujet ainsi que des renseignements sur les prix, veuillez vous adresser à votre conseiller/conseillère à la clientèle, ou contacter notre service à la clientèle en composant le 0800 888 100.

Frais de traitement pour les envois contre remboursement

Envois de l'étranger (frais à l'importation)

Lors de la distribution d'un envoi contre remboursement en provenance de l'étranger, la Poste facture au destinataire CHF 15.– au titre de frais de traitement. Par ailleurs, si l'envoi fait l'objet d'un dédouanement, des taxes à l'importation seront appliquées.

Envois vers l'étranger

Lors de la livraison d'un envoi contre remboursement à l'étranger, les services postaux du pays de destination facturent également des frais de traitement et des droits de douane au destinataire.

SwissPostCard

Conquérir et fidéliser les clients avec des publipostages par cartes postales

Publipostages par cartes postales

SwissPostCard permet de concevoir et d'envoyer des publipostages par cartes postales facilement et rapidement, via Internet. Il suffit de disposer d'une photo, d'un texte et d'un fichier d'adresses.

Avec SwissPostCard, vous disposez d'un instrument de marketing immédiat pour communiquer avec vos clients au plus vite et sur un mode personnalisé. Il s'agit d'un outil idéal pour les invitations, les promotions spéciales, les informations sur les produits et les événements saisonniers, qui conjugue qualité, flexibilité et originalité.

Il existe deux modes d'acheminement: PRIORITY/courrier A et ECONOMY/courrier B.

Les délais d'acheminement correspondent à ceux de l'offre de prestations publiée pour le mode d'acheminement choisi.

Pour un publipostage par carte postale, vous avez besoin

- d'un fichier d'adresses au format Excel ou dans un autre format usuel,
- d'une photo numérique,
- d'un texte.

Prix

Le prix d'un publipostage est toujours le même, quel que soit le pays de destination. Vous pouvez payer par carte de crédit ou par e-payment ou encore via PayPal mais aussi, à partir d'un montant de CHF 50.–, sur facture.



Bons SwissPostCard

La SwissPostCard peut également être payée au moyen de codes de bon, qui s'achètent directement à partir du site www.poste.ch/swisspostcard. Un bon permet de régler les montants correspondants à n'importe quel format de carte et mode d'acheminement.

Nombre de codes de bon	Prix par carte
1– 9	2.50
10– 49	2.20
50– 99	2.10
100– 499	1.90
500– 999	1.70

Prix en CHF, y compris TVA à 7,6 % et frais de port, toutes destinations

Vous souhaitez vous procurer un bon pour plus de 999 cartes? Adressez-vous à notre service à la clientèle en composant le 0800 888 100.

Protection des données

La protection et la sécurité de vos données nous tiennent à cœur. La Poste respecte scrupuleusement les dispositions de la loi suisse sur la protection des données lors du traitement des données d'adressage, ce qui garantit leur sécurité et un niveau de protection et de fiabilité élevé. La Poste observe également le secret postal et les adresses ne sont ni vendues ni louées à des tiers.

Remarque

La SwissPostCard permet également d'adresser des vœux personnels. Pour connaître les possibilités et conditions d'utilisation à titre privé, veuillez consulter notre site Internet à l'adresse www.poste.ch/swisspostcard.

Nombre de cartes Format A6 (148 x 105 mm) ou A5 (210 x 148 mm)	PRIORITY	ECONOMY
1– 9	2.50	2.30
10– 49	2.20	2.00
50– 99	2.10	1.90
100– 499	1.90	1.70
500– 999	1.70	1.50
1000– 4999	1.60	1.40
plus de 4999	1.50	1.30

Prix en CHF par carte, y compris TVA à 7,6 % et frais de port, toutes destinations

Envois spéciaux

A besoins spéciaux, prestations spéciales

Cécogramme

L'offre de prestations

Nous acheminons gratuitement des envois non fermés déposés par des personnes aveugles ou des instituts pour aveugles ou adressés à des personnes aveugles ou des instituts pour aveugles lorsque:

- l'envoi contient des documents en braille, des photos (annotées en braille), du papier spécial et/ou des enregistrements audio destinés à des aveugles,
- l'envoi ne poursuit pas un but lucratif.

Les envois jusqu'à 7 kg sont francs de port (dimensions max.: cf. maxilette).

Identification de l'envoi

Ces envois sont identifiés par la mention «Cécogramme» et, si besoin, sa traduction, toutes deux portées sur le recto en haut à droite. Les cécogrammes, toujours acheminés en mode PRIORITY, doivent porter l'étiquette ou la mention appropriée.

Prix

Les cécogrammes déposés en Suisse sont francs de port. Aucune taxe n'est par ailleurs perçue pour les prestations complémentaires (à l'exception des envois URGENT Business, pour lesquels le prix complet est exigible).

Matières dangereuses

L'envoi de matières dangereuses (matières inflammables, corrosives, toxiques, etc.) n'est autorisé que dans certains cas. Il doit dans tous les cas faire l'objet d'une autorisation.



Pour plus de renseignements, contactez
Swiss Post International
Service à la clientèle
Mingerstrasse 12
3030 Berne
Numéro d'appel gratuit: 0800 888 100
E-mail: infosp@swisspost.com

Envois climatiquement neutres

Une petite contribution au service d'une grande cause

Etant l'un des principaux prestataires de services du pays, La Poste Suisse entend être à la hauteur de ses responsabilités sur le plan écologique. Elle s'efforce donc de réduire l'impact de ses activités sur l'environnement et le climat en réalisant des investissements ciblés, assortis de mesures appropriées.

Les expéditions postales font appel à des infrastructures et à des opérations de traitement et de transport qui consomment de l'énergie et génèrent des émissions de CO₂. La Poste compense déjà la quasi-totalité des émissions liées à sa propre correspondance commerciale. Désormais, vous aussi pouvez apporter une contribution à la protection de l'environnement et du climat en optant pour une expédition «pro clima», c'est-à-dire climatiquement neutre, de vos lettres et colis.

Rien de plus simple

Lors de tout dépôt dans la plupart des offices de poste ou de l'affranchissement de lettres à l'aide de WebStamp, vous optez pour un envoi «pro clima» et ne payez qu'un supplément minime sur le prix de base de la prestation concernée.

Vos envois deviennent ainsi climatiquement neutres car la totalité de ce montant est affectée à la compensation des émissions de CO₂ générées par l'expédition. Pour ce faire, la Poste investit dans des projets spécifiques de lutte contre le changement climatique et fait l'acquisition de précieux certificats de réduction d'émissions.

En privilégiant une formule climatiquement neutre, vous donnez un signal fort, relayé par l'étiquette «pro clima» que nous apposons sur vos lettres et colis.

Suppléments «pro clima» applicables aux envois internationaux

Pour connaître les suppléments appliqués au prix ordinaire d'une lettre PRIORITY et ECONOMY ou d'un PostPac International PRIORITY et ECONOMY, consultez notre site Internet à l'adresse www.poste.ch/climat.

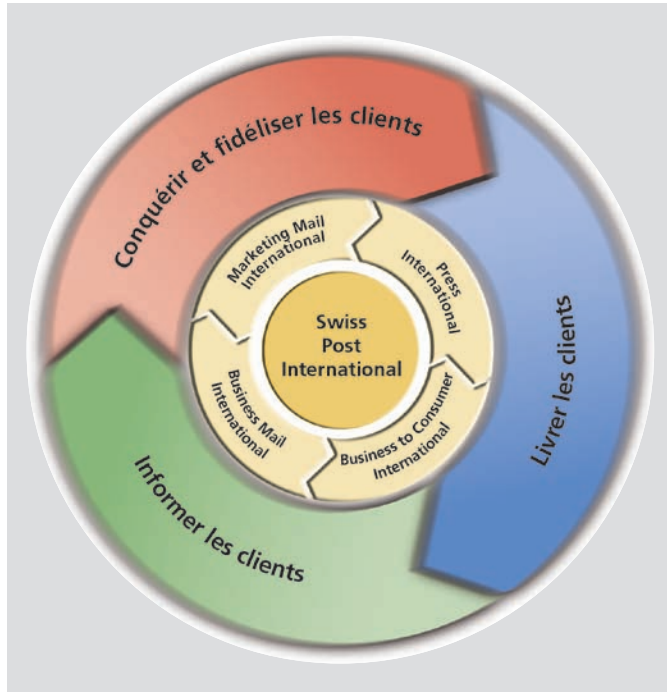
Remarque

Pour en savoir plus sur la formule «pro clima» et sur nos engagements, rendez-vous sur www.poste.ch/climat. Découvrez les projets de compensation d'émissions de CO₂ proposés et prenez part à la sélection finale.



Autres solutions d'expédition

Des combinaisons ingénieuses



Parallèlement à l'offre de base pour l'expédition de documents et de marchandises à l'étranger, nous vous proposons des solutions simples et fiables pour vos envois dans le monde entier.

Marketing Mail International

Pour l'envoi efficace et ciblé de vos publipostages adressés et non adressés: vous profitez d'excellents taux de distribution, du meilleur canal de distribution de la région, d'informations utiles sur l'acquisition d'adresses et sur les clés de la réussite en marketing direct.

Business Mail International

La solution simple et rapide pour expédier en toute sécurité vos courriers commerciaux importants. Vos avantages: une distribution fiable de votre courrier quotidien ou de vos envois en nombre, un envoi rapide des brochures commandées et une sécurité maximale grâce aux justificatifs de distribution.

Business to Consumer International

La solution idéale pour livrer des marchandises commerciales à des entreprises ou des particuliers. Grâce à la qualité de nos solutions d'expédition optimisées et à notre professionnalisme en matière de dédouanement, de gestion des retours et de fulfilment, nous vous offrons des prestations sur mesure, à forte valeur ajoutée.

Press International

Vos journaux et périodiques sont distribués de manière rapide et fiable à vos lecteurs dans le monde entier. Nous vous fournissons une solution de A à Z: distribution aux abonnés, diffusion dans les kiosques, fulfilment, gestion des abonnés, gestion des stocks, campagne de prospection, logistique, commercialisation.

Swiss Post GLS

Lorsqu'il s'agit d'expédier des colis business-to-business au-delà des frontières, Swiss Post GLS est la première adresse. En tant que branche de La Poste Suisse et partenaire réseau de General Logistics Systems (GLS), le plus grand transporteur européen de colis, Swiss Post GLS est spécialisée dans les solutions de logistique internationale dédiées à la clientèle commerciale.

TNT Swiss Post SA

Si l'offre URGENT Business ne répond pas à tous vos besoins en matière d'envois exprès et de messageries à l'international, alors TNT Swiss Post SA est votre partenaire idéal. Avec notre offre de prestations étendue, chaque besoin trouve sa solution. Documents, colis ou fret à livrer aujourd'hui, demain ou dans quelques jours: TNT Swiss Post SA distribue vos envois rapidement et en toute fiabilité presque partout dans le monde.

Formulaires douaniers

Introduction et informations générales

Des formulaires douaniers correctement remplis garantissent une livraison rapide des marchandises à l'étranger

Nous transportons chaque jour des milliers d'envois au-delà des frontières suisses. Qu'il s'agisse d'un colis isolé ou d'une importante livraison de marchandises, tous les colis sont contrôlés par les autorités douanières, tant dans le pays d'origine que dans celui de destination. Afin que les autorités douanières puissent traiter rapidement vos envois, les formulaires et documents adéquats doivent être complets et correctement remplis.

Informations générales

- Les formulaires douaniers doivent être remplis en anglais. Ils peuvent également être libellés dans la langue du pays de destination pour les envois vers l'Allemagne, l'Autriche, les pays francophones ou l'Italie.
- Les outils Internet «Bordereau de dépôt Online» et «Print & Send» permettent d'établir aisément une lettre de voiture ou une facture commerciale à l'ordinateur (voir page 36).
- Si vous exportez des marchandises soumises à autorisation d'exportation ou d'importation, veuillez joindre les papiers supplémentaires requis (permis d'exportation, certificat de circulation des marchandises) aux documents de transport postaux.
- Les formulaires à plusieurs feuilles doivent être remplis si possible à la machine à écrire ou à la main, en caractères d'imprimerie. Toutes les feuilles doivent être parfaitement lisibles.

En règle générale, tous les envois contenant des marchandises doivent être dédouanés. Le dédouanement est assuré par les autorités douanières (dédouanement postal) ou peut être confié à un déclarant en douane privé (dédouanement commercial).

Quel que soit le modèle de dédouanement choisi, les autorités douanières sont en tout temps habilitées à ouvrir les envois.

Selon le pays, les envois peuvent être passibles de différents droits à l'importation ou taxes étrangers au service postal, tels que la taxe sur le chiffre d'affaires et/ou autres droits de douane. En ce qui concerne les envois PRIORITY et ECONOMY, les frais de dédouanement ainsi que les droits à l'importation étrangers au service postal sont généralement encaissés directement lors de la livraison. Sauf instruction contraire de l'expéditeur, tous les frais sont automatiquement facturés au destinataire.

Afin d'accélérer le dédouanement et l'acheminement de vos marchandises, veuillez à ce que les documents requis soient classés dans l'ordre voulu:

1. Lettre de voiture (y compris déclaration d'exportation et déclaration en douane)
2. Titres de paiement pour les envois contre remboursement
3. Autorisations (par ex. permis d'exportation si ce document est exigé)
4. Factures commerciales
5. Certificats (par ex. certificat CITES si ce document est exigé)
6. Certificat de circulation des marchandises EUR.1

Voir les pages 38 et 39 pour plus d'informations sur le dédouanement à l'importation.

Remarque importante







Il appartient par principe à l'expéditeur de se renseigner sur les possibilités d'importation et d'exportation auprès des autorités compétentes du pays de destination ou auprès du consulat correspondant. La Poste décline toute responsabilité à cet égard.

Formulaires douaniers

Récapitulatif des documents d'accompagnement

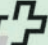
Les formulaires douaniers diffèrent selon le type d'envoi. Voici un récapitulatif des différents documents d'accompagnement nécessaires avec indication du numéro de page correspondant.



	 URGENT	 URGENT	 PRIORITY PRIORITAIRE	 ECONOMY ECONOMIQUE	 PRIORITY PRIORITAIRE	 ECONOMY ECONOMIQUE
	Document URGENT Business	Marchandise URGENT Business	Lettres PRIORITY et ECONOMY	Colis PRIORITY et ECONOMY		
Lettre de voiture (page 31)	Oui	Oui	Non	Oui		
Facture commerciale (page 34)	Non	En double exemplaire	Pour les marchandises commerciales ou lorsque la valeur des marchandises est supérieure à CHF 700.–	Oui		
Etiquette douanière verte CN 22 (page 28)	Non	Non	Lorsque la valeur des marchandises est inférieure ou égale à CHF 700.–	Non		
Déclaration en douane CN 23 (page 29)	Non	Non	<ul style="list-style-type: none"> – Lorsque la valeur des marchandises est supérieure à CHF 700.– – Si l'expéditeur ne souhaite pas indiquer la valeur de l'envoi (par ex. cadeau) – Pour les marchandises soumises à autorisation d'exportation 	Oui, formulaire intégré dans la lettre de voiture		
Déclaration d'exportation (page 30)	Non	Non	<ul style="list-style-type: none"> – Lorsque la valeur des marchandises est supérieure à CHF 1000.– – Pour les envois contenant des objets de valeur (montres, bijoux, etc.) – Pour les marchandises soumises à autorisation d'exportation 	Oui, formulaire intégré dans la lettre de voiture		
Permis d'exportation	Non	Oui, lorsque la marchandise est soumise à autorisation d'exportation	Oui, lorsque la marchandise est soumise à autorisation d'exportation	Oui, lorsque la marchandise est soumise à autorisation d'exportation		
Déclaration d'origine préférentielle/ Preuve d'origine (pages 32/33)	Non	Uniquement à destination de certains pays: <ul style="list-style-type: none"> – jusqu'à CHF 10 300.– déclaration d'origine (page 32) – au-delà de CHF 10 300.– EUR.1 (page 33) 	Uniquement à destination de certains pays: <ul style="list-style-type: none"> – jusqu'à CHF 10 300.– déclaration d'origine (page 32) – au-delà de CHF 10 300.– EUR.1 (page 33) 	Uniquement à destination de certains pays: <ul style="list-style-type: none"> – jusqu'à CHF 10 300.– déclaration d'origine (page 32) – au-delà de CHF 10 300.– EUR.1 (page 33) 		

Etiquette douanière verte

CN 22

SWISS POST 		Déclaration en douane Zolldeklaration/Dichiarazione doganale		CN 22
Peut être ouvert d'office/Zollamtliche Prüfung gestattet/Visita doganale ammessa				
<input type="checkbox"/> Cadeau Geschenk Regalo	<input type="checkbox"/> Echantillon commercial Warenmuster Campione di merci	<input type="checkbox"/> Documents Dokumente Documenti	<input type="checkbox"/> Autres Andere Altri	
Quantité et description détaillée du contenu (1) Menge und detaillierte Beschreibung des Inhalts Quantità e descrizione dettagliata del contenuto	Poids (2) Gewicht (kg) Peso	Valeur (3) Wert Valore	N° tarifaire du SH et origine (4) Zolltarifnummer und Herkunft Numero di tariffa e origine	
2	3	4	7	
	Poids total (5) Gesamtgewicht (kg) Peso totale		Valeur totale (+monnaie) (6) Gesamtwert (+Währung) Valore totale (+valuta)	
	5		6	
<small>Je certifie que les renseignements donnés dans la présente déclaration sont exacts et que cet envoi ne contient aucun objet dangereux ou interdit par la réglementation postale ou douanière. / Ich bestätige hiermit, dass die Angaben in der vorliegenden Deklaration richtig sind und dass die Sendung keine durch die Post- oder Zollvorschriften verbotenen oder gefährlichen Gegenstände enthält. / Certifico che le informazioni contenute nella presente dichiarazione sono esatte e che quest'invio non contiene nessun oggetto pericoloso o proibito dal regolamento postale o doganale.</small>				
Date, Signature (7) Datum, Unterschrift Data, Firma				237.01.1 (143388)
				8

Zoll - Douane - Dogana
Zollamtliche Prüfung gestattet
Peut être ouvert d'office
Visita doganale ammessa

- 1 Nature de l'envoi
- 2 Description détaillée du contenu
- 3 Poids net
- 4 Valeur des marchandises
- 5 Poids total
- 6 Valeur totale des marchandises et monnaie
- 7 Uniquement pour les envois commerciaux: numéro tarifaire et pays d'origine des marchandises
- 8 Date et signature de l'expéditeur

Emploi

Envois de lettres jusqu'à 2 kg contenant des marchandises ou des échantillons dont la valeur n'excède pas CHF 700.-.

Informations importantes

- Si vous ne souhaitez pas indiquer la valeur de l'envoi (par ex. s'il s'agit d'un cadeau), ne complétez pas l'étiquette douanière verte CN 22, mais remplissez une déclaration en douane (voir page 29).
Elle sera fixée à l'envoi à l'aide d'une pochette autocollante transparente (formulaire 129.10). L'étiquette douanière verte «Peut être ouvert d'office» doit être collée sur l'envoi.
- Pour garantir le bon déroulement du dédouanement dans le pays de destination, une facture doit être jointe aux envois contenant des marchandises commerciales (même d'une valeur inférieure à CHF 700.-) et fixée au moyen d'une pochette autocollante transparente (formulaire 129.10).
- L'étiquette douanière verte doit être apposée sur l'envoi du côté de l'adresse.
- Informations importantes concernant les justificatifs pour le remboursement de la TVA, voir page 47.

Conseil

Si l'étiquette verte est remplie correctement, votre envoi (soumis ou non au dédouanement) est traité plus rapidement dans les pays d'origine et de destination.

Déclaration en douane

CN 23

The form is a standard Swiss Post CN 23 customs declaration. It contains the following fields and sections:

- 1** Expéditeur / Absender / Sender
- 2** Destinataire / Empfänger / Addressee
- 3** N° de l'envoi / REGISTRATION / Sendungnummer (Sub-REGISTRATION / No. of item of REGISTRATION)
- 4** Nature de l'envoi (Documents, Merchandises, Retour de marchandises, Cadeau, Autre, Échantillons)
- 5** Certificat de circulation des marchandises / Genere et N° / Warenverkehrsbescheinigung / Art und No.
- 6** Permis d'exportation N° / Exportbewilligung No.
- 7** Voir aussi facture commerciale annexée N° / Siehe beiliegende Handelsrechnung No.
- 8** Quantité / Menge
- 9** Description détaillée du contenu / Detaillierte Inhaltbeschreibung
- 10** Valeur en CHF / Wert in CHF
- 11** Poids net / Nettogewicht
- 12** N° tarifaire / Tarifnummer
- 13** Origine / Ursprung
- 14** Valeur totale en CHF / TOTAL Wert in CHF
- 15** Poids brut total / Gesamtbruttogewicht
- 16** Frais de port / Portokosten
- 17** Observations / Bemerkungen
- 18** Date et signature de l'expéditeur / Datum / Unterschrift

- 1 Nom et adresse de l'expéditeur
- 2 Nom et adresse exacte du destinataire
- 3 Numéro de téléphone du destinataire
- 4 Nature de l'envoi
- 5 Genre et numéro du certificat de circulation des marchandises (EUR.1)
- 6 Numéro du permis d'exportation et date d'émission
- 7 Cocher si une facture commerciale est jointe (+ indication éventuelle du numéro de la facture)
- 8 Quantité et unité par catégorie de marchandises
- 9 Description détaillée du contenu
- 10 Valeur déclarée du contenu en CHF
- 11 Poids net
- 12 Numéro et clé tarifaires (uniquement pour les envois commerciaux)
- 13 Pays d'origine des marchandises
- 14 Valeur totale des marchandises
- 15 Poids brut de l'envoi
- 16 Frais de port
- 17 Remarques
- 18 Date et signature de l'expéditeur

Emploi

- Envois de lettres jusqu'à 2 kg avec valeur déclarée supérieure à CHF 700.-.
- Envois dont vous ne souhaitez pas indiquer la valeur (par ex. s'il s'agit d'un cadeau).
- Envois nécessitant un permis d'exportation.

Informations importantes

- Les formulaires douaniers doivent être remplis en anglais. Ils peuvent également être libellés dans la langue du pays de destination pour les envois vers l'Allemagne, l'Autriche, les pays francophones ou l'Italie.
- Décrivez le contenu avec précision. Les termes généraux tels que «vêtements» ou «pièces de rechange» ne sont pas assez précis; ils risquent de provoquer des retards lors du dédouanement.
- Insérez la déclaration en douane dans une pochette auto-collante transparente (formulaire 129.10).
- Pour les colis, la déclaration en douane et la déclaration d'exportation sont déjà intégrées dans la lettre de voiture.

Remarque importante

Les autorités douanières du pays de destination procèdent au dédouanement d'après la déclaration en douane.

Déclaration d'exportation

La demande de remboursement de la TVA

- 1 Nom et adresse de l'expéditeur
- 2 Nom et adresse exacte du destinataire
- 3 Numéro de téléphone du destinataire
- 4 Nature de l'envoi
- 5 Genre et numéro du certificat de circulation des marchandises (EUR.1)
- 6 Numéro du permis d'exportation et date d'émission
- 7 Cocher si une facture commerciale est jointe (+ indication éventuelle du numéro de la facture)
- 8 Quantité et unité par catégorie de marchandises
- 9 Description détaillée du contenu
- 10 Valeur déclarée du contenu en CHF
- 11 Poids net
- 12 Numéro et clé tarifaires (uniquement pour les envois commerciaux)
- 13 Pays d'origine des marchandises
- 14 Valeur totale des marchandises
- 15 Poids brut de l'envoi
- 16 Frais de port
- 17 Remarques
- 18 Date et signature de l'expéditeur

Emploi

- Envois de lettres dont la valeur déclarée est supérieure à CHF 1000.-.
- Envois nécessitant un permis d'exportation.
- Le double sert d'attestation d'exportation.

Informations importantes

- Lorsque la valeur déclarée est égale ou supérieure à CHF 1000.-, la douane envoie d'office une attestation douanière d'exportation à l'expéditeur pour la demande de remboursement de la TVA.
- Pour les envois URGENT Business ainsi que pour les PostPac International PRIORITY et ECONOMY, la déclaration d'exportation (en deux exemplaires) se trouve dans la lettre de voiture.

Remarque importante

Les indications figurant sur la déclaration d'exportation sont utilisées pour les statistiques du commerce extérieur.

Lettre de voiture

Trois modes d'acheminement, un document

Emploi

La lettre de voiture est utilisée pour les envois URGENT Business (document et marchandise) et PostPac International PRIORITY/ECONOMY. Elle doit être remplie en anglais et peut également être libellée dans la langue du pays de destination pour les envois vers l'Allemagne, l'Autriche, les pays francophones ou l'Italie.

Informations importantes

- Remplissez la lettre de voiture au stylo à bille en caractères d'imprimerie (appuyer fortement). Vous trouverez des instructions sur la manière de remplir la lettre de voiture au verso de celle-ci.
- Il est encore plus facile d'établir la lettre de voiture à l'aide d'un outil Internet. Pour en savoir plus à ce sujet, reportez-vous à la page 36.
- La lettre de voiture se glisse dans une pochette standard (formulaire 319.27), qui se colle sur l'envoi.
- Des étiquettes spécifiques disponibles gratuitement dans votre office de poste permettent d'identifier les types d'envoi (URGENT, PRIORITY ou ECONOMY). L'étiquette doit être apposée sur l'envoi à côté de la pochette.

Conseil

Il est toujours recommandé d'établir la lettre de voiture à l'aide d'un outil Internet. En outre, une indemnité de CHF 3.– est accordée pour toute lettre de voiture établie à l'ordinateur. Pour en savoir plus à ce sujet, reportez-vous à la page 36.

Remarque importante

Afin d'éviter des retards dans les opérations de dédouanement et/ou de distribution dans le pays de destination, il est important d'indiquer le numéro de téléphone du destinataire sur la lettre de voiture.

Déclaration d'origine

ou «déclaration d'origine préférentielle»

La Suisse a conclu des accords de libre-échange avec différents pays et groupes de pays (convention entre les pays de l'AELE, accords de libre-échange entre la Suisse et l'UE ainsi qu'avec l'Afrique du Sud, le Botswana, le Chili, la Corée du Sud, la Croatie, l'Égypte, les Îles Féroé, Israël, le Japon, la Jordanie, le Lesotho, le Liban, la Macédoine, le Maroc, le Mexique, la Namibie, l'Organisation de libération de la Palestine [OLP], Singapour, le Swaziland, la Tunisie et la Turquie).

Une marchandise ne peut bénéficier d'un traitement préférentiel (exonération ou réduction des droits de douane) que si les dispositions contractuelles concernant le pays d'origine de la marchandise sont respectées et qu'une preuve valable de l'origine est fournie. Sont considérées comme preuve d'origine le certificat de circulation des marchandises EUR.1 ou la déclaration d'origine figurant sur la facture.

- Font partie de l'AELE: l'Islande, la Norvège, la Suisse et le Liechtenstein.
- Font partie de l'UE: l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède.
- L'UE et l'AELE, à l'exception de la Suisse, constituent l'Espace économique européen (EEE).
- Les accords avec l'OLP concernent les territoires palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza.

Emploi

La déclaration d'origine peut être établie pour les envois dont la valeur n'excède pas CHF 10 300.–.

Remarque importante

La déclaration d'origine préférentielle n'est pas nécessaire pour les envois PRIORITY ou ECONOMY non commerciaux d'une valeur inférieure ou égale à CHF 900.–. Il suffit de mentionner, sur l'étiquette douanière verte ou dans les documents douaniers, qu'il s'agit de produits originaires de la zone européenne de libre-échange. Pour les envois URGENT Business, une preuve d'origine préférentielle est toujours nécessaire, dès lors que cela est possible.

Informations importantes

- La déclaration d'origine doit être intégrée à la facture commerciale. Le texte de la déclaration d'origine est le suivant:

L'exportateur des produits couverts par le présent document déclare que, sauf indication contraire, ces produits sont d'origine préférentielle (p. ex. de l'UE ou de Suisse).

Lieu et date

Tampon de la société exportatrice

Signature de l'exportateur

Nom complet du signataire (en caractères d'imprimerie)

- La valeur limite d'une marchandise à destination des Îles Féroé est fixée, par un accord de libre-échange, à CHF 8800.–. La déclaration d'origine doit être intégrée à la facture commerciale. Le texte de la déclaration d'origine est le suivant:

Le soussigné, exportateur des marchandises mentionnées dans le présent document, déclare que, sauf indication contraire, ces marchandises répondent aux conditions requises pour bénéficier du traitement préférentiel dans le cadre de leur exportation vers (pays de destination) et sont originaires de (pays d'origine, p. ex. Suisse).

Lieu et date

Signature de l'exportateur

Nom complet du signataire (en caractères d'imprimerie)

- Une facture doit impérativement être jointe aux envois de marchandises PRIORITY et ECONOMY à des fins commerciales. Pour les envois de marchandises URGENT Business, la facture commerciale est indispensable.
- Documents d'accompagnement complémentaires: certificat d'origine, doubles des factures et autres documents d'accompagnement exigés dans le pays de destination, autres documents exigés par le bureau de douane suisse de sortie, tels que le permis d'exportation.
- Si la valeur de la marchandise dépasse CHF 10 300.–, son origine doit être certifiée dans le formulaire EUR.1 (voir aussi page 33).
- Pour de plus amples informations, adressez-vous aux chambres de commerce, aux directions d'arrondissement des douanes ou aux inspections de douane (adresses à la page 49).

Formulaire douanier EUR.1 ou certificat de circulation des marchandises

Emploi

Le formulaire EUR.1 atteste que les marchandises proviennent de la zone européenne de libre-échange. Il facilite le contrôle douanier des produits suisses vers tous les pays de l'AELE, de l'UE, et vers d'autres pays avec lesquels la Suisse a conclu des accords bilatéraux ou multilatéraux (Afrique du Sud, Botswana, Chili, Corée du Sud, Croatie, Egypte, Îles Féroé, Israël, Japon, Jordanie, Lesotho, Liban, Macédoine, Maroc, Mexique, Namibie, l'OLP, Singapour, Swaziland, Tunisie et Turquie).

- Les envois en provenance et à destination de ces pays sont, à quelques exceptions près, exonérés de droits de douane.
- Le formulaire EUR.1 doit être joint à tout envoi dont la valeur excède CHF 10 300.– et tient lieu de preuve d'origine des marchandises.
- Pour les Îles Féroé, il doit accompagner tous les envois dont la valeur excède CHF 8800.–.
- Pour Singapour, il n'existe pas de limite de libre-échange.

Comment joindre le formulaire EUR.1 à l'envoi:

Envois URGENT Business

Joindre le formulaire à la lettre de voiture

Lettres

Glisser le formulaire dans l'enveloppe jaune (formulaire 129.04) que vous fixerez à l'envoi

Colis

Joindre le formulaire à la lettre de voiture

Remarque

Ce formulaire peut être obtenu auprès des chambres de commerce cantonales, des directions d'arrondissement des douanes ou des inspections de douane qui vous fourniront des informations supplémentaires au sujet de son emploi (adresses à la page 49).

Bordereau de dépôt

Poste aux lettres International

«Bordereau de dépôt poste aux lettres adressée International» (form. 219.16)

Utilisez ce formulaire pour les envois de plus de 50 lettres adressées PRIORITY et ECONOMY déposées en PP (affranchissement en numéraire), pour les envois «Envois en nombre Lettres», «Marketing Mail International», «Business Mail International» et les prestations complémentaires telles que «recommandé», «remise en main propre», «avis de réception», «PRIORITY Plus» et «envoi contre remboursement».

Si la quantité minimale de 50 envois n'est pas atteinte, vous avez la possibilité de payer le montant correspondant à la quantité d'envois manquante. La différence entre la quantité minimale et la quantité effective d'envois déposés vous sera facturée au prix avantageux de la prestation ECONOMY (voir page 16).

Exception: pour tout dépôt de lettres avec prestations complémentaires ou si le bordereau de dépôt a été établi à l'aide de l'outil Internet «Bordereau de dépôt Online», vous n'aurez pas à payer de supplément. Il vous sera donc également possible de déclarer moins de 50 envois sur le bordereau de dépôt.

Informations importantes

Les formulaires doivent être remplis en trois exemplaires en cas de dépôt au guichet postal.

Pour les envois déposés avec des bordereaux de dépôt propres aux clients, un supplément de CHF 20.- par formulaire est facturé.

Conseil

Pratique: l'outil «Bordereau de dépôt Online» (voir page 36) vous permet de remplir et d'imprimer votre bordereau de dépôt en toute simplicité.

Service Tools

Pratiques et informatifs

Bordereau de dépôt Online

Avec l'outil «Bordereau de dépôt Online», choisissez la simplicité et remplissez sur Internet vos bordereaux de dépôt pour les lettres affranchies en numéraire à destination de l'étranger et de la Suisse ainsi que pour les lettres de voiture des envois PostPac International et URGENT Business. En outre, cette application vous permet de consulter les différentes prestations et leurs prix pour vos envois dans le monde entier.

Cet outil Internet vous permet de remplir et d'imprimer

- le «Bordereau de dépôt poste aux lettres adressée International » (form. 219.16),
- le «Bordereau de dépôt poste aux lettres CH adressée» (form. 219.27),
- les lettres de voiture pour les envois de documents et de marchandises URGENT Business,
- les lettres de voiture pour les envois PostPac International PRIORITY et ECONOMY,
- les factures commerciales.

En tant que client enregistré, vous pouvez effectuer encore plus rapidement les formalités de dépôt des envois PostPac International et URGENT Business répétitifs à l'aide de la base de données d'adresses et d'articles.

Vous êtes déjà enregistré en tant que client sur «Bordereau de dépôt Online»:

Veillez vous adresser à notre service à la clientèle en composant le 0800 888 100 (numéro gratuit) et demander l'ouverture immédiate de votre accès à l'application de gestion étendue des lettres de voiture.

Vous n'êtes pas encore enregistré en tant que client sur «Bordereau de dépôt Online»:

Veillez transmettre un courrier électronique à notre service à la clientèle (adresse: supportspi@swisspost.com) en vue de l'ouverture d'un nouveau compte utilisateur.

L'outil «Bordereau de dépôt Online» est une application web, il n'est donc pas nécessaire d'installer un logiciel. Les données sont actualisées en permanence. Découvrez «Bordereau de dépôt Online» à l'adresse www.poste.ch/bordereaudedepot.

Service Guide Online

Vous pouvez consulter le Service Guide Online à l'adresse www.poste.ch/serviceguide. Ce guide en ligne regroupe des informations utiles sur quelque 200 pays et propose de nombreux services pratiques:

- prix actualisés et délais d'acheminement en mode URGENT Business, PRIORITY et ECONOMY,
- restrictions éventuelles à l'expédition,
- calcul du prix de l'envoi de lettres et de colis à destination de l'étranger, y compris indication des prestations complémentaires possibles,
- impression des indications spécifiques à un pays ou des éléments sélectionnés,
- nombreux liens utiles vers d'autres services: Track & Trace, «Bordereau de dépôt Online», conditions d'importation, matières dangereuses, administrations postales étrangères, convertisseur de devises, Administration fédérale des douanes, etc.

Print & Send

Avec «Print & Send», l'envoi de colis en Suisse et à l'étranger devient un jeu d'enfant. Cet outil Internet vous permet

- d'établir et d'imprimer les lettres de voiture et les documents douaniers pour les envois URGENT Business et les PostPac International (PRIORITY et ECONOMY) à destination de l'étranger;
- de gérer votre fichier clients et vos envois;
- d'imprimer les bordereaux de dépôt et les étiquettes nécessaires pour les colis et les envois exprès en Suisse;
- d'accéder directement aux données Track & Trace, sans saisie préalable du code à barres du colis.

De plus, cette application vous affranchit, par définition, de toute installation ou mise à jour et vous offre des données actualisées en permanence. Pour en savoir plus sur les spécifications techniques et sur l'utilisation de «Print & Send» ou pour vous inscrire en ligne: www.poste.ch/printandsend.

PP-Generator

Faites de l'affranchissement PP un outil marketing!
Personnalisez gratuitement votre marque d'affranchissement à l'adresse www.poste.ch/postagepaid en toute simplicité.

International HolidayCalendar

L'International HolidayCalendar vous permet d'organiser votre publipostage en tenant compte des vacances et jours fériés dans les pays de destination. Consultez-le aussi sur www.poste.ch/holidaycalendar et découvrez les fonctions élargies d'International HolidayCalendar Online.

International AddressGuide

L'International AddressGuide simplifie l'acquisition d'adresses de particuliers et d'entreprises à l'étranger. Sur quelque 270 pages, il vous présente le marché des adresses de 22 pays, avec les coordonnées de plus de 630 fournisseurs d'adresses. Pour trouver et sélectionner encore plus rapidement des fournisseurs d'adresses à l'international, rendez-vous sur www.poste.ch/addressguide.

International AddressCleaning

International AddressCleaning vous aide à actualiser vos fichiers d'adresses étrangères et ainsi à réduire le nombre d'envois non distribuables. La comparaison effectuée avec des banques de données de référence pour plus de 200 pays garantit l'exactitude de la forme et du contenu de vos adresses. Pour de plus amples informations, consultez la page www.poste.ch/addresscleaning.

Dédouanement à l'importation

Envois de lettres et de colis

Procédures de dédouanement

Le dédouanement des envois postaux s'exécutera selon les modalités suivantes:

Procédure simplifiée

- Lettres non soumises à des actes législatifs autres que douaniers
- Colis postaux non soumis à des actes législatifs autres que douaniers, dont la valeur des marchandises est inférieure ou égale à CHF 500.–

Procédure standard

- Lettres soumises à des actes législatifs autres que douaniers
- Colis postaux soumis à des actes législatifs autres que douaniers ou dont la valeur des marchandises est supérieure à CHF 500.–
- Envois de messageries EMS

Prix¹

En cas d'encaissement des taxes à l'importation et des frais de dédouanement contre remboursement:

Lettres et colis	Prix (CHF)
Procédure simplifiée	18.–
Procédure standard	35.–
Envoi de messageries	Prix (CHF)
Importation EMS	35.–

En cas d'encaissement des taxes à l'importation et des frais de dédouanement par facture:

Lettres et colis	Prix (CHF)
Procédure simplifiée	13.–
Procédure standard	30.–
Envoi de messageries	Prix (CHF)
Importation EMS	30.–

Par ailleurs, une avance de frais correspondant à 2 % des taxes à l'importation (TVA et droits de douane) sera perçue (au minimum CHF 2.– par envoi).

Si le destinataire est titulaire d'un compte PCD (procédure centralisée de décompte de l'Administration des douanes), les taxes à l'importation peuvent être directement débitées de son compte et il n'y a pas d'avance de frais.

¹ Prix: état janvier 2010. La Poste a prévu d'adapter au 1^{er} avril 2010 les prix du dédouanement postal à l'importation. Les nouveaux prix n'ayant pas encore été validés lors de la mise sous presse, il a été renoncé à leur reproduction sur cette page. Les prix applicables à compter du 1^{er} avril 2010 peuvent être consultés à l'adresse www.poste.ch/dedouanement.

Services et prestations complémentaires

Services complémentaires	Prix (CHF)
Inspection	6.–
Entreposage	10.–

Prestations complémentaires	Prix (CHF)
Dédouanement en transit	25.–
Dédouanement sous passavant	80.–
Dédouanement spécial (carnet ATA, etc.)	25.–

Les prestations énumérées sur cette double page font partie de la base de calcul de la TVA à l'importation prélevée par l'Administration fédérale des douanes (AFD).

Remarques

- Le prix du dédouanement à l'importation couvre les frais de dédouanement ainsi que l'encaissement des taxes auprès du destinataire et leur virement à l'Administration des douanes.
- Il est possible d'effectuer l'encaissement des taxes à l'importation et des frais de dédouanement par facture. Cette possibilité n'est offerte qu'aux destinataires en situation de débiteur enregistré de la Poste.
- Une taxe d'inspection est perçue lorsque l'envoi, en raison de documents douaniers manquants ou mal remplis, ne peut pas être dédouané et doit par conséquent être ouvert.
- L'entreposage est facturé lorsque l'envoi doit être retenu temporairement, pour cause de documents douaniers mal remplis ou en raison de la nature de son contenu, jusqu'à ce que les informations nécessaires ou les décisions du destinataire ou des autorités douanières permettant le dédouanement soient disponibles.
- Il y a dédouanement en transit lorsqu'un envoi en provenance de l'étranger doit être acheminé vers un autre bureau de douane suisse à la demande de l'expéditeur ou du destinataire ou pour des raisons techniques.
- Le dédouanement sous passavant est utilisé dans le cadre du dédouanement intérimaire de marchandises dont l'importation ou l'exportation sont fondées sur un motif prévu par la loi fédérale sur les douanes. En cas de trafic sous passavant, la taxe sur le chiffre d'affaires à l'importation et les éventuels droits de douane doivent être versés lors de l'importation.
- Le carnet ATA est un document international d'admission temporaire de marchandises qui permet d'accomplir les formalités douanières à la fois suisses et étrangères. Les conditions d'obtention sont disponibles auprès des Chambres de commerce.
- Officiellement, les expéditions groupées (plusieurs envois isolés couverts par un seul bordereau de transport et adressés à un même destinataire, selon la formule «Multiple Parcel Shipment» ou MPS) n'existent pas dans le canal postal. Ainsi, lors du dédouanement à l'importation, les envois groupés ne sont pas reconnus ni traités en tant que tels. Chacun des colis faisant partie de l'expédition groupée est donc dédouané et taxé séparément.

Service à la clientèle Dérouanement postal

Pour toute question relative au dérouanement à l'importation, appelez le service à la clientèle Dérouanement postal au 0848 639 639.

Bon à savoir

Réexpédition

Demandes de réexpédition

En cas de déménagement, n'oubliez pas de nous communiquer par écrit votre nouvelle adresse. Votre office de poste se chargera aussi volontiers de faire suivre votre courrier temporairement à une autre adresse. Il vous suffit de remplir les formulaires appropriés, disponibles dans tous les offices de poste, et de vous présenter muni d'une pièce d'identité au guichet.

Tous les envois de la poste aux lettres sont réexpédiés à la nouvelle adresse en mode PRIORITY. Les envois ne seront réexpédiés à l'étranger que s'ils remplissent les conditions nécessaires et si l'expéditeur ne s'y est pas formellement opposé.

Les colis du service intérieur, les envois PromoPost, les actes judiciaires, les actes de poursuite et les envois militaires ne sont en revanche pas réexpédiés à l'étranger. Les colis du service international, quant à eux, sont réexpédiés à l'étranger uniquement si le destinataire s'est engagé par écrit à prendre en charge les frais supplémentaires.

Réexpédition en cas de déménagement

Avec accord pour la rectification de l'adresse

Réexpédition du courrier pendant 12 mois:

- Europe: prix forfaitaire de CHF 40.–
- Autres pays: prix forfaitaire de CHF 70.–

Sans accord pour la rectification de l'adresse

Réexpédition du courrier pendant 12 mois:

- Europe: prix forfaitaire de CHF 80.–
- Autres pays: prix forfaitaire de CHF 140.–

Pour prolonger la réexpédition au-delà de 12 mois, vous devez opter pour la «Demande de réexpédition permanente».

Réexpédition temporaire

Prix pour la réexpédition du courrier à une adresse temporaire pendant 12 mois au plus:

- Europe:
Prix de base CHF 20.– (2 semaines) + CHF 5.– par semaine supplémentaire ou par semaine entamée
- Autres pays:
Prix de base CHF 30.– (2 semaines) + CHF 10.– par semaine supplémentaire ou par semaine entamée

Pour prolonger la réexpédition au-delà de 12 mois, vous devez opter pour la «Demande de réexpédition permanente».

Demande de réexpédition permanente

- Europe: CHF 40.– par mois
- Autres pays: CHF 60.– par mois

Obligation de paiement des différents coûts et taxes

Les droits de douane et les autres frais éventuels exigés par le pays de destination doivent être payés par le destinataire de l'envoi.

Tous les prix indiqués sur cette page s'entendent TVA comprise.

Bon à savoir

Renvois de l'étranger

Envois URGENT Business

Si un envoi URGENT Business ne peut pas être distribué au destinataire, TNT Swiss Post SA prend contact avec l'expéditeur afin de convenir de la marche à suivre.

S'il opte pour le renvoi en Suisse, l'expéditeur doit s'acquitter d'un montant forfaitaire de CHF 45.– pour le transport. Peuvent s'y ajouter des droits de douane, réclamés notamment par certains pays d'Amérique du Sud et d'Asie lors du renvoi.

Si l'expéditeur renonce au renvoi, l'envoi est détruit dans le pays de destination. Les frais qui en découlent diffèrent d'un pays à l'autre et sont facturés à l'expéditeur. Vous pouvez appeler le service à la clientèle URGENT au 0800 45 45 45 (numéro gratuit) pour connaître le montant de ces frais.

Lettres PRIORITY et ECONOMY

Une lettre refusée ou non retirée par le destinataire est renvoyée au lieu de dépôt. Il en va de même si le destinataire n'a pas pu être identifié, par exemple en raison d'une adresse incomplète.

Dans les deux premiers cas, le renvoi est soumis à la taxe et l'expéditeur doit s'acquitter du prix applicable aux envois isolés du service international. Exception: lors du renvoi d'une lettre recommandée avec avis de réception, l'expéditeur devra uniquement s'acquitter du prix d'une lettre recommandée moins le supplément pour l'avis de réception payé à l'avance.

Les envois PRIORITY sont en principe renvoyés en PRIORITY, les autres types d'envois étant renvoyés en ECONOMY.

PostPac International PRIORITY et ECONOMY

En règle générale, les colis non distribuables sont renvoyés à l'expiration du délai de garde applicable dans le pays de destination et conformément au mode d'acheminement spécifié par l'expéditeur sur la lettre de voiture (instructions de l'expéditeur en cas de non-livraison).

Les frais occasionnés à l'étranger et en Suisse en relation avec le renvoi de colis provenant de Suisse sont facturés au même titre que les éventuels suppléments (par ex. pour les colis encombrants).

Les frais de renvoi s'élèvent à CHF 20.– minimum.

S'y ajoute la TVA suisse à la réimportation d'un colis pour lequel le remboursement de cette taxe avait été exigé lors de son exportation.

Bon à savoir

Adressage et présentation des lettres

Adressage des envois

Les envois dont la présentation et l'adressage satisfont aux exigences des installations de tri modernes font l'objet d'un traitement plus rapide, d'où un gain de temps important dès le dépôt en Suisse.

L'essentiel en bref

Nous vous recommandons d'indiquer le pays de destination en caractères latins sur la dernière ligne de l'adresse, en français ou en anglais. Vous pouvez indiquer le nom des pays limitrophes de la Suisse dans la langue du pays.

Concernant l'adressage des envois de la poste aux lettres, il vaut mieux ne pas indiquer le code ISO du pays pour éviter les retards de traitement.

Aucune empreinte, mention ou étiquette adhésive ne doit figurer à droite ou au-dessous de l'adresse.

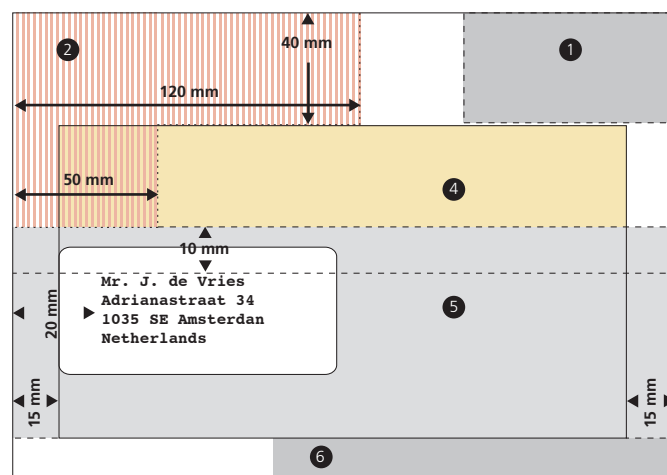
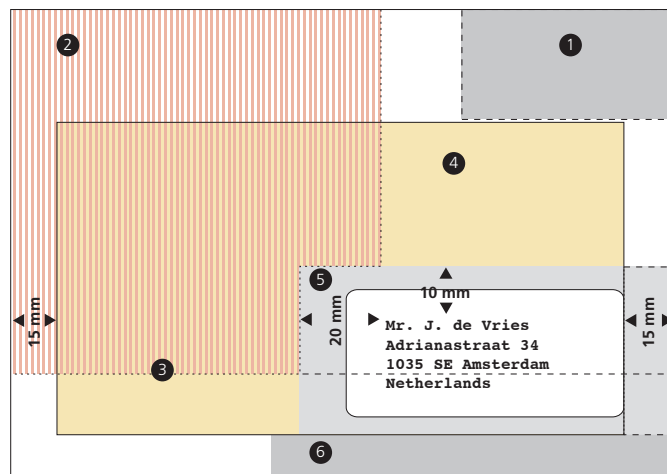
Les envois URGENT ne peuvent pas être expédiés à une adresse case postale ou poste restante. Ces adresses sont autorisées sous certaines conditions pour les envois PRIORITY et ECONOMY. Pour tout renseignement, veuillez contacter votre office de poste ou notre service à la clientèle au 0800 888 100.

Respectez la disposition ci-contre

- Zone réservée à l'affranchissement
- Zone réservée à l'expéditeur
- Zone réservée à la publicité¹
- Zone de lecture
- Adresse du destinataire
- Zone de codage

Conseil

Pour connaître les règles d'adressage des différents pays, commandez la brochure «Post*Code Systèmes d'adressage postaux» de l'Union Postale Universelle au 031 350 33 60 (brochure payante). Les règles d'adressage peuvent également être consultées gratuitement sur le site Internet www.upu.int (Codes postaux > Adressage > Systèmes d'adressage dans les pays membres).



- ① Zone réservée à l'affranchissement, 74 x 38 mm (doit rester libre pour l'affranchissement, la marque d'affranchissement et les indications postales)
- ② Zone réservée à l'expéditeur
- ③ Aucune indication de l'expéditeur à l'extérieur de cette zone
- ④ Zone de lecture: l'adresse du destinataire doit être placée à l'intérieur de cette zone
- ⑤ Zone réservée à l'adresse (adresse imprimée, étiquette ou fenêtre)
- ⑥ Zone de codage (doit rester libre)
Jusqu'au format B5: 140 x 15 mm
Du format B5 au format B4: 100 x 35 mm

¹ Voir les illustrations en page 43

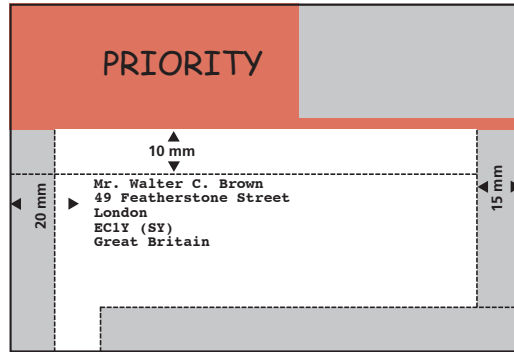
Quelques exemples

- Où placer l'adresse de l'expéditeur?
Voir les exemples 1 et 5.
- Comment identifier un envoi PRIORITY?
Voir les exemples 1, 2 et 3.
- Où inscrire le pays de destination?
Voir tous les exemples.
- Comment adresser une lettre lorsque la langue du pays de destination n'utilise pas de caractères latins?
Voir l'exemple 4 (pour les envois recommandés, libeller les coordonnées du destinataire également en caractères latins).
- Où placer un éventuel numéro de client?
Voir l'exemple 6.
- Où placer la mention «A remettre en main propre»?
Voir les exemples 1 et 2.

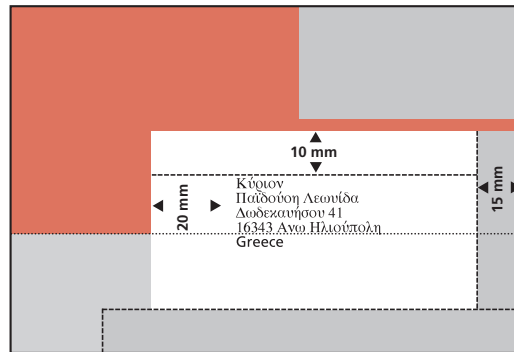
Pour toute autre question concernant l'adressage et la présentation, veuillez consulter les règles applicables aux envois en Suisse, dans la brochure «Lettres: offres et prix pour la clientèle commerciale» (form. 202.17).

Exemples

En inscrivant l'adresse du destinataire à droite, vous disposez de plus de place pour la publicité et pour la mention de l'adresse de l'expéditeur.



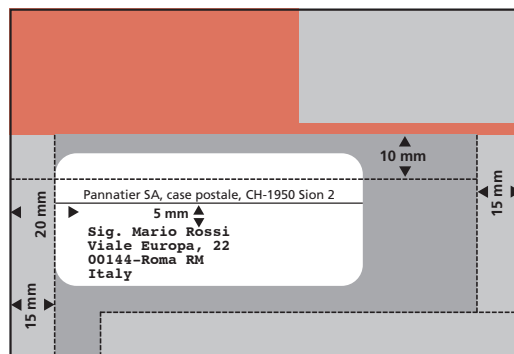
Exemple 3



Exemple 4



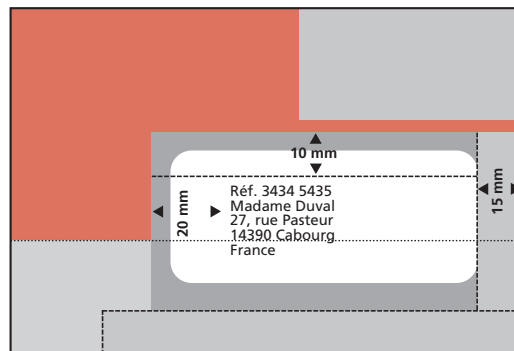
Exemple 1



Exemple 5



Exemple 2



Exemple 6

Bon à savoir

Envois spéciaux

Envois spéciaux

Les envois de la poste aux lettres peuvent, dans certaines limites, déroger aux règles de la Poste en matière d'adressage et de présentation. Pareils envois ne peuvent toutefois pas toujours être traités à la machine ou seulement avec peine.

Le supplément pour envois spéciaux de 15 centimes par envoi couvre le surcroît de travail occasionné par ces envois. Vous trouverez ci-contre la liste des envois considérés comme envois spéciaux.

• = Supplément	Lettre standard	Grande lettre et maxillette
Dimensions inférieures à 140 x 90 mm	•	
Forme ni rectangulaire ni carrée	•	•
Consistance du papier insuffisante	•	•
Envois dépassant 5 mm	• ¹	
Envois sous emballage en plastique	•	• ²
Envois dans des enveloppes en papier cristal	•	
Envois ne pouvant pas être pliés	• ¹	
Contenus non fixés	• ¹	
Envois non emballés sous forme de brochures, de cahiers ou de journaux	•	•
Adresse dans un autre sens que celui de la longueur	•	
Fenêtre-adresse collée (sans lettres contre remboursement)	•	
Surimpressions ou fonds dans le champ de l'adresse	•	•
Expéditeur à l'extérieur de la zone réservée à l'expéditeur	•	• ³
Adressage à l'extérieur de la zone de lecture (voir page 42)	•	•
Adresse incomplètement visible dans la fenêtre	•	•
Caractères non appropriés ⁴	•	•
Empreintes à l'extérieur de la zone réservée à la publicité (à droite ou au-dessous de l'adresse)	•	•
Empreintes dans la zone de codage ou d'affranchissement	•	•
Envois pliés, non fermés sur tous les côtés (format maximal B5)	•	
Ouvertures pour l'adresse et la publicité simplement découpées (sans panneaux transparents)	•	•
Envois sous bande	•	
Enveloppes non fermées ou avec côtés et rabats fermés par un point de colle	•	•
Rouleaux: diamètre multiplié par deux + longueur = moins de 17 cm; diamètre multiplié par deux ou longueur = moins de 10 cm	•	

1 Uniquement pour les «Envois en nombres Lettres»

2 En cas de dérogation aux normes prescrites dans la brochure «Lettres: offres et prix pour la clientèle commerciale» (form. 202.17)

3 A l'exception des grandes lettres et maxilletes au format vertical

4 Conformément à la brochure «Lettres: offres et prix pour la clientèle commerciale» (form. 202.17)

Bon à savoir

Affranchissement et emballage des envois à destination de l'étranger

Affranchissement

Les envois vers l'étranger peuvent être affranchis au choix comme suit:

- Timbres-poste (sauf envois URGENT Business, PostPac International, Business Mail International et Envois en nombre Lettres)
- Empreintes de systèmes d'affranchissement (sauf envois URGENT Business, PostPac International et Envois en nombre Lettres)
- Affranchissement PP (PP = port payé) à partir de 50 lettres par dépôt. Si vous ne souhaitez pas apposer vous-même la mention PP sur vos envois, la Poste peut s'en charger sous certaines conditions. Veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller/conseillère à la clientèle, de votre office de poste ou via Internet, à l'adresse www.poste.ch.

Pour le reste, les règles concernant les envois en Suisse s'appliquent par analogie (cf. brochure «Lettres: offres et prix pour la clientèle commerciale» (form. 202.17).

Envois non affranchis ou insuffisamment affranchis

En cas d'envoi non affranchi ou insuffisamment affranchi, la différence entre le prix total de l'envoi et le montant effectivement réglé est facturée à l'expéditeur sans supplément. Si ce dernier ne peut être identifié, le destinataire devra s'acquitter d'une taxe auprès de nos services dans le pays de destination.

Modalités de paiement

Pour régler vos envois à destination de l'étranger, vous avez deux possibilités:

- facturation mensuelle,
- débit du compte postal.

Coupons-réponse internationaux

Les coupons-réponse internationaux peuvent être achetés par paquets de 10 dans les bureaux philatéliques ou sur Internet à l'adresse www.poste.ch/philashop.

Prix (paquet de 10): CHF 20.–

Le coupon-réponse international peut être échangé contre des timbres-poste lors du dépôt simultané d'un envoi.

Contre-valeur en timbres-poste (envoi «Europe»): CHF 1.40
Contre-valeur en timbres-poste (envoi «Autres pays»): CHF 1.90

Les coupons-réponse des éditions antérieures à 2002 ou dont la date est dépassée ne peuvent plus être échangés.

Emballage

Généralités

- Les emballages interne et externe, ainsi que la fermeture des lettres et des colis doivent être adaptés aux dimensions, au poids, à la forme et au contenu de l'envoi.
- Les emballages interne et externe doivent protéger le contenu de l'envoi des contraintes liées au transport (pressions, chocs, etc.).
- L'envoi doit être emballé de manière à ce qu'aucune tentative de soustraction partielle ou complète du contenu ne soit possible sans endommagement de l'emballage ou de la fermeture et que le contenu soit protégé contre tout endommagement et contre toute perte.
- Les colis doivent être emballés et fermés de manière à ne pas présenter de risque pour le personnel de la Poste et à ne pas salir les autres colis ou les installations postales.
- Des pochettes (deux tailles) et des enveloppes cartonnées sont disponibles gratuitement pour les documents URGENT Business (conseillées jusqu'à 500 g) et les envois PRIORITY Plus.
- Sont acceptés non emballés: les objets glissés les uns dans les autres ou fermement fixés les uns aux autres, à condition que le système de fixation soit consolidé par des plombs ou des cachets empêchant l'ensemble de se défaire.
- Les objets d'un seul tenant (en bois ou en métal, par ex.) n'ont pas besoin d'être emballés. L'adresse est alors apposée directement sur l'objet.

Conseils

Pour l'emballage externe, utilisez de préférence des boîtes en métal, en bois, en plastique ou en carton rigide.

Choisissez pour l'emballage interne des matériaux assurant l'étanchéité de l'envoi (récipients à couvercle hermétique, par ex.). Vous devez par ailleurs caler les différents objets à l'aide de matériaux appropriés pour les protéger contre les chocs. Pour les contenus fluides, pensez à utiliser suffisamment de matériau de bourrage absorbant (sciure ou coton), afin d'éviter toute fuite en cas d'endommagement de l'emballage interne.

Bon à savoir

Pays limitrophes

Dispositions particulières pour les pays limitrophes

Envois de/pour	Prix
Suisse – enclave allemande de Büsingen	Tarifs appliqués au territoire suisse (pas de documents d'accompagnement nécessaires)
Enclave allemande de Büsingen – Suisse	Tarifs appliqués au territoire suisse
Suisse – Campione	Tarifs appliqués au territoire suisse (pas de documents d'accompagnement nécessaires)
Campione – Suisse	Tarifs appliqués en Italie au territoire italien
Suisse – Heidelbergerhütte	Tarifs appliqués au territoire suisse (pas de documents d'accompagnement nécessaires)
Suisse – Samnaun	Tarifs appliqués au territoire suisse (Pour les envois d'une valeur marchande n'excédant pas CHF 1000.–, le contenu doit être déclaré au moyen de l'étiquette douanière verte CN 22. Pour les envois d'une valeur marchande supérieure à CHF 1000.–, il est nécessaire de joindre une facture commerciale. Par ailleurs, l'adresse complète et le numéro de téléphone de l'expéditeur doivent figurer sur l'envoi)
Samnaun – Suisse	Tarifs appliqués au territoire suisse (déclaration en douane nécessaire pour les colis)

Informations importantes

- Büsingen–Suisse: affranchissement uniquement avec des timbres-poste ou par tout autre procédé de la Deutsche Post SA. Les deux montants sont calculés selon le cours officiel des instituts monétaires locaux. Les tarifs sont communiqués par l'office de poste de Büsingen.
- Campione–Suisse: affranchissement uniquement avec des timbres-poste italiens. Un envoi contre remboursement posté en Italie à destination de Campione est traité en Italie et en Suisse comme un envoi contre remboursement italien à destination de l'étranger. Les envois habituellement francs de port à destination de la Suisse doivent être affranchis s'ils sont expédiés à Campione (tarif suisse).
- La «Heidelbergerhütte» se trouve dans la région de Ramosch (Grisons), après le Fimberpass. Elle est rattachée à l'office de poste de Ischgl en Autriche. Les envois de marchandises à destination de la «Heidelbergerhütte» ne sont pas possibles.

Bon à savoir

TVA

Procédure pour le décompte de la TVA

Les assujettis à la TVA peuvent déduire la TVA lors de l'exportation de marchandises. Ils doivent pour ce faire présenter l'attestation de dépôt de la lettre de voiture (volet «Expéditeur»), le double de la déclaration d'exportation timbré par la douane ou l'attestation douanière d'exportation établie par la douane.

Justificatifs pour le remboursement de la TVA

Dans le cadre de la procédure de remboursement de la TVA, l'Administration fédérale des contributions reconnaît les justificatifs suivants:

- Objets d'une valeur de CHF 1000.– max.
(voir la brochure «Instructions sur la TVA» de l'Administration fédérale des contributions):
 - a. Colis et envois URGENT Business: volet 7 de la lettre de voiture (volet pour l'expéditeur, timbré par l'office de dépôt).
 - b. Lettres recommandées: récépissé ou copie du livret de récépissés (les bordereaux de dépôt timbrés par La Poste Suisse ont aussi valeur de récépissé), accompagné(e) des autres justificatifs de l'expéditeur (exemple: bon de commande, copie de la facture, contrat de livraison, titre de versement, etc.).
 - c. Lettres non recommandées: par analogie aux lettres recommandées (voir lettre b).

Indépendamment de cette réglementation, la déclaration d'exportation est indispensable pour l'exportation des marchandises mentionnées aux chapitres 71 (métaux précieux, bijoux) et 91 (horlogerie) du tarif douanier ainsi que pour l'exportation de produits soumis à une autorisation.

Pour les cas a. et b., le double de la déclaration d'exportation ou de l'attestation douanière d'exportation n'est pas renvoyé.

- Objets d'une valeur supérieure à CHF 1000.–:
Attestation douanière d'exportation établie par la douane

L'attestation douanière d'exportation est systématiquement établie par la douane dès lors que la valeur marchande excède CHF 1000.– ou que la nature des marchandises l'exige. Elle est adressée à l'expéditeur par la voie postale environ 3 à 4 semaines après la date d'exportation.

- Toute réclamation portant sur la non-réception de l'attestation douanière d'exportation, ainsi que toute demande de duplicata d'attestations d'exportation, doivent être adressées aux services suivants:

Envois de la poste aux lettres et colis

Au service à la clientèle Dédouanement postal, en composant le 0848 639 639.

Veillez noter que les réclamations portant sur la non-réception d'attestations d'exportation doivent être transmises dans un délai de 60 jours maximum à compter de la date d'exportation. Passé ce délai, les déclarations d'exportation ne sont plus traitées par les douanes.

Les demandes de duplicata d'attestations douanières d'exportation concernant du matériel de guerre ainsi que des marchandises des chapitres 71 (métaux précieux et bijoux sans 7117) et 91 (horlogerie) du tarif douanier doivent être adressées au service suivant:

Administration fédérale des douanes
Direction générale des douanes
Section Statistique du commerce
Monbijoustrasse 40
3003 Berne

Envois URGENT Business

Adressez-vous directement au service à la clientèle URGENT en composant le numéro gratuit 0800 45 45 45.

Contacts

Adresses utiles

Service à la clientèle

Swiss Post International

Service à la clientèle
Mingerstrasse 12
3030 Berne
Numéro gratuit: 0800 888 100
E-mail: infospi@swisspost.com

TNT Swiss Post SA

Service à la clientèle URGENT
Amsleracherweg 8
5033 Buchs
Numéro gratuit: 0800 45 45 45
E-mail: cs.urgent.ch@tnt.com

Swiss Post International

Service à la clientèle Dédouanement postal
Post-Passage 11
Case postale
4002 Bâle
Téléphone: 0848 639 639
E-mail: postverzollung@swisspost.com

Demandes d'offres

Pour toute demande d'offre, veuillez vous adresser à votre conseiller/conseillère à la clientèle.

Vous pouvez également effectuer à tout moment une demande d'offre en ligne via le site Internet de la Poste, à l'adresse www.poste.ch, rubrique Clientèle commerciale. Dans la section réservée aux envois internationaux, vous trouverez, sous «Contact/Conseils», des formulaires de contact répondant à tous vos besoins.

Sites utiles

Retrouvez toutes nos informations utiles sur les envois à l'étranger sur Internet:

www.poste.ch (> Clientèle commerciale)

Pour tout savoir sur les produits URGENT, PRIORITY et ECONOMY de Swiss Post International. Vous trouverez de nombreuses réponses à vos questions à la page Contact/Conseils.

www.tntswisspost.com

Pour tout savoir sur les solutions de TNT Swiss Post SA

www.swisspost-gls.ch

Pour tout savoir sur l'offre de Swiss Post GLS

Offices de poste

Pour toute question sur les types d'envois, les pays de destination, les délais d'acheminement et les prestations complémentaires, n'hésitez pas à vous adresser au personnel des offices de poste.

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur les formalités douanières aux adresses suivantes:

Exportation

Direction d'arrondissement des douanes Bâle

Elisabethenstrasse 31
Case postale 666
4010 Bâle
Téléphone: 061 287 11 11, fax: 061 287 13 13

Direction d'arrondissement des douanes Schaffhouse

Bahnhofstrasse 62
Case postale 1772
8201 Schaffhouse
Téléphone: 052 633 11 11, fax: 052 633 11 99

Direction d'arrondissement des douanes Genève

Av. Louis-Casari 84
1216 Cointrin
Téléphone: 022 747 72 72, fax: 022 747 72 73

Direction d'arrondissement des douanes Lugano

Via Pioda 10
6901 Lugano
Téléphone: 091 910 48 11, fax: 091 923 14 15

Bureaux de douane

Bureau de douane Bâle Poste

Post-Passage 5
4002 Bâle
Téléphone: 061 201 22 22
E-mail: zentrale.bs-post-zi@ezv.admin.ch

Bureau de douane Zurich

Case postale 2536
8026 Zurich
Téléphone: 044 242 26 10
E-mail: briefpost.zuerich-post@ezv.admin.ch

Commandes de formulaires

Pour le formulaire douanier EUR.1:

Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL)
Vente publications fédérales
3003 Berne
Téléphone: 031 325 50 50
Fax: 031 325 50 58
Internet: www.publicationsfederales.admin.ch
E-mail: verkauf.zivil@bbl.admin.ch

Les autres formulaires peuvent être obtenus auprès de l'office de poste.

Dédouanement à l'exportation et à l'importation

La Poste Suisse

Swiss Post International
Dédouanement postal
Post-Passage 11
Case postale
4002 Bâle
Téléphone: 0848 639 639
Fax: 0848 639 640
E-mail: postverzollung@swisspost.com

Liste des pays

Liste des pays de la zone tarifaire «Europe»

Albanie
Allemagne
Andorre
Autriche
Biélorus
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Fédération de Russie
Féroé (Iles)
Finlande
France
Gibraltar
Grande-Bretagne et Irlande du Nord
Grèce
Groenland
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
Lituanie
Luxembourg
Macédoine (ex-République yougoslave de)
Malte
Moldavie (République de)
Monaco
Monténégro (République du)
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Saint-Marin
Serbie (République de)
Slovaquie
Slovénie
Suède
Turquie
Ukraine
Vatican

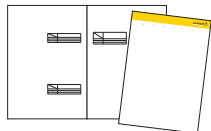
Je commande les documents suivants:

Informations de base (proposées uniquement en Suisse)



Envois à destination de l'étranger – Clientèle commerciale

de fr it



Conditions générales

«Prestations du service postal»

de fr it en



Prix des envois pour l'étranger – Clientèle commerciale

Principaux tarifs URGENT, PRIORITY, ECONOMY

de fr it

J'aimerais être informé par voie électronique des actualités importantes de Swiss Post International. Veuillez m'envoyer les «SPI Breaking News» à mon adresse e-mail: (Merci d'écrire lisiblement)

Date

Signature

Par votre signature, vous nous autorisez à vous envoyer les «SPI Breaking News». Vous pouvez demander en tout temps votre radiation de notre liste de distribution.

J'aimerais m'entretenir avec un conseiller/une conseillère à la clientèle. Veuillez m'appeler.

Entreprise

Swiss Post International

Offre internationale – Aperçu

de fr it en

Autres offres d'envoi de Swiss Post International

Marketing Mail International

Dédié à l'envoi de vos publipostages

de fr it en

Business Mail International

Dédié à l'envoi de votre correspondance commerciale

de fr it en

Business to Consumer International

Dédié à l'envoi de vos petites marchandises

de fr it en

Press International

Dédié à l'envoi de journaux et magazines

de fr it en

Swiss Post GLS (proposé uniquement en Suisse)

Dédié à l'envoi international de colis commerciaux

de fr



A compléter en caractères d'imprimerie.

Madame Monsieur

Nom _____

Prénom _____

Entreprise _____

Département _____

Rue/n° _____

Case postale non oui n° _____

NPA/localité _____

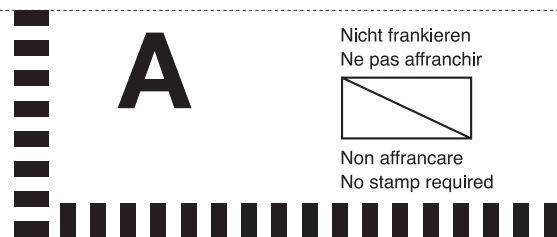
Pays _____

Téléphone _____

E-mail _____

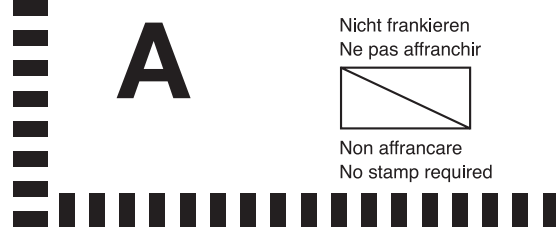
Langue de fr it en

Tournez s.v.p.



**RÉPONSE PAYÉE
SUISSE**

**La Poste Suisse
Swiss Post International
Bolligenstrasse 82
3030 Berne
SUISSE**



A compléter en caractères d'imprimerie.

Madame Monsieur

Nom _____

Prénom _____

Entreprise _____

Département _____

Rue/n° _____

Case postale non oui n° _____

NPA/localité _____

Pays _____

Téléphone _____

E-mail _____

Langue de fr it en

Tournez s.v.p.

**RÉPONSE PAYÉE
SUISSE**

**La Poste Suisse
Swiss Post International
Bolligenstrasse 82
3030 Berne
SUISSE**

SPI-2010_Standard_Brosch

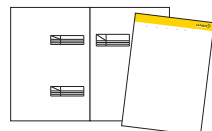
Pour tout savoir!

Je commande les documents suivants:

Informations de base (proposées uniquement en Suisse)



Envois à destination de l'étranger – Clientèle commerciale
 de fr it



Conditions générales
«Prestations du service postal»
 de fr it en



Prix des envois pour l'étranger – Clientèle commerciale
Principaux tarifs URGENT, PRIORITY, ECONOMY
 de fr it

J'aimerais être informé par voie électronique des actualités importantes de Swiss Post International. Veuillez m'envoyer les «SPI Breaking News» à mon adresse e-mail: (Merci d'écrire lisiblement)

Date _____ Signature _____

Par votre signature, vous nous autorisez à vous envoyer les «SPI Breaking News». Vous pouvez demander en tout temps votre radiation de notre liste de distribution.

J'aimerais m'entretenir avec un conseiller/une conseillère à la clientèle. Veuillez m'appeler.

Entreprise

Swiss Post International
Offre internationale – Aperçu
 de fr it en

Autres offres d'envoi de Swiss Post International

Marketing Mail International
Dédié à l'envoi de vos publipostages
 de fr it en

Business Mail International
Dédié à l'envoi de votre correspondance commerciale
 de fr it en

Business to Consumer International
Dédié à l'envoi de vos petites marchandises
 de fr it en

Press International
Dédié à l'envoi de journaux et magazines
 de fr it en

Swiss Post GLS (proposé uniquement en Suisse)
Dédié à l'envoi international de colis commerciaux
 de fr

www.poste.ch

LA POSTE 